

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

Cilss



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

Téléphone / Siège : 30 67 58 / 59

Annexe : 33 36 64

BP 7049 - OUAGADOUGOU 03 (Burkina Faso)

Télex : 5263 COMITER Ouaga

Fax : (00226) 30 67 57

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR *POLITIQUES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE*

PRORES

Projet Régional de Réflexion Stratégique
sur la Sécurité Alimentaire durable au Sahel

FERAP

Projet Régional de Fluidification des Echanges et de
Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires au Sahel

PROBLEMATIQUE DES FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES AU SAHEL

Synthèse des bilans-diagnostic nationaux

OUAGADOUGOU, Mars 1997

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

Téléphone / Siège : 30 67 58 / 59

Annexe : 33 36 64

BP 7049 - OUAGADOUGOU 03 (Burkina Faso)

Télex : 5263 COMITER Ouaga

Fax : (00226) 30 67 57

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR *POLITQUES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE*

PRORES

Projet Régional de Réflexion Stratégique
sur la Sécurité Alimentaire durable au Sahel

FERAP

Projet Régional de Fluidification des Echanges et de
Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires au Sahel

PROBLEMATIQUE DES FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES AU SAHEL

Synthèse des bilans-diagnostic nationaux

OUAGADOUGOU, Mars 1997

Cette synthèse a été comanditée par le Secrétariat Exécutif du CILSS dans le cadre des études menées par le Projet Régional de Réflexion Stratégique sur la Sécurité Alimentaire Durable au Sahel (PRORES) et le Projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-Alimentaires au Sahel (FERAP). Elle a été réalisée par MM. Cheikh Tidiane NDIAYE, Agro-Economiste et Adamou DANGUIOUA, Economiste, sur la base des études nationales élaborées par des Consultants nationaux sahéliens. Il s'agit:

BURKINA FASO

- Jean Babou BADO
- Djibril TRAORE
- Ibrahima KABORE.

CAP VERT

- Maria Isabel De Pina
- Celestino Gomes

GAMBIE

- Suwareh Jabai
- Sulayman Sonko

GUINEE BISSAU

- Kaoussou DIOMBERA

MALI

- Adama COULIBALY
- Sadou Oumar BA
- Ibrahim CISSE

MAURITANIE

- Barro Amadou Bassirou
- Bati Cheikh Benani
- Isselmou Ould Abdel Kader

NIGER

- Adamou DANGUIOUA
- Allachi Boukar
- Hassoumi Garba

SENEGAL

- Cheikh Tidiane NDIAYE
- MBAYE Abdoulaye
- Seye YOUNOUSSE

TCHAD

- Bemba Golkend
- Namba Yallah
- Hayangou Danguigue Sanatcho.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	0
I - INVENTAIRE DES FILIERES	2
1.1. - INVENTAIRE DES FILIERES AU NIVEAU NATIONAL	2
1.2. - FILIERES INVENTORIEES AU NIVEAU REGIONAL	2
1.2.1. La filière Bétail-viande	3
1.2.2. La filière céréales	4
1.2.3. La filière fruits et légumes	5
1.2.4. La filière pêche	6
1.2.5. La filière avicole	6
1.2.6. La filière niébé	7
1.2.7. La filière des produits forestiers de cueillette	8
1.2.8. La filière lait	9
1.2.9. La filière arachide.	9
1.3. - CRITERES DE CHOIX	10
1.4. - CHOIX DES FILIERES	11
1.4.1. Analyse multi-critères	11
1.4.2. Filières porteuses au niveau régional	13
II - LES FILIERES PORTEUSES AU NIVEAU REGIONAL	15
2.1. - LA FILIERE BETAIL-VIANDE	15
2.1.1. Les systèmes de production	15
2.1.2. La production	15
2.1.3. La consommation	16
2.1.4. Les échanges	16
2.1.5. La transformation	17
2.1.6. Les contraintes	17
2.1.7. Les atouts	18
2.2. - LES CEREALES	18
2.2.1. Les cultures sèches	18
2.2.2. La production	19
2.2.3. La consommation	19
2.2.4. Les échanges	19
2.2.5. La transformation	20
2.2.6. Les contraintes	20
2.2.7. Les atouts	21

2.3. - LES FRUITS ET LEGUMES	21
2.3.1. Les systèmes de production	21
2.3.2. La production	21
2.3.3. La consommation	22
2.3.4. Les échanges	22
2.3.5. La transformation	22
2.3.6. Les contraintes	23
2.3.7. Les atouts	23
2.4. - LA PECHE	23
2.4.1. Les systèmes de production	23
2.4.2. La production	24
2.4.3. La consommation	24
2.4.4. Les échanges	24
2.4.5. La transformation	24
2.4.6. Les contraintes	24
2.4.7. Les atouts	25
III - ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OPTIONS D'AMELIORATION	26
3.1. -LES PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES	26
3.2. - ORIENTATIONS STRATEGIQUES	27
3.2.1. Objectifs globaux	27
3.2.2. Objectifs spécifiques	27
3.2.3. Les stratégies	28
3.3. -OPTIONS D'AMELIORATION AU PLAN GENERAL	28
3.3.1 Mesures en faveur de l'environnement	28
3.3.2. Mesures en faveur des organisations	29
3.3.3. Mesures en faveur du financement	29
3.3.4. Mesures en faveur des échanges	29
3.3.5. Mesures en faveur de la transformation	29
3.4. OPTIONS D'AMELIORATION AU PLAN SPECIFIQUE	29
3.4.1. Mesures spécifiques à la filière bétail-viande	29
3.4.2. Mesures spécifiques à la filière céréales	30
3.4.3. Mesures spécifiques aux fruits et légumes	30
3.4.4. Mesures spécifiques à la pêche.	30
3.5. -APPROFONDISSEMENT A REALISER	31
CONCLUSION GENERALE	32

BIBLIOGRAPHIE 33

ANNEXES 34

Annexe 1 : Inventaire des filières au niveau national

Annexe 2 : Critères de choix des filières par pays

Annexe 3 : Tableau synoptique des filières retenues par pays

Annexe 4 : Tableau synoptique des filières retenues au niveau régional

Annexe 5 : Données sur la production agricole

SIGLES

CILSS : Comité Permanent InterEtats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

PIB : Produit Intérieur Brut

PR : Petits ruminants

RESUME

Le rapprochement des inventaires des filières agro-alimentaires au niveau national fait ressortir des similitudes et aspects distinctifs qui ont conduit à inventorier neuf filières agro-alimentaires au niveau régional.

Le même type d'analyse comparative appliquée aux critères a permis de retenir six critères de choix pertinents au niveau régional :

- contribution au PIB ;
- contribution à la sécurité alimentaire ;
- importance des personnes impliquées dans la filière ;
- contribution à l'équilibre de la balance commerciale ;
- possibilités d'échanges sous-régional ou international ;
- capacité de la filière de répondre à une demande sous-régionale soutenue.

Les filières qui ont satisfait au mieux à ces critères qui répondent aux préoccupations de sécurité alimentaire, de réduction des disparités, d'amélioration des échanges régionaux et de participation au développement ont été considérées comme filières agro-alimentaires porteuses au niveau régional. Il s'agit des filières bétail-viande, céréales, fruits et légumes et pêche.

L'analyse de chacune de ces filières a porté sur : les contraintes et les atouts à tous les niveaux depuis la production, le fonctionnement des marchés, la consommation, la transformation.

Il ressort de l'analyse minutieuse des études nationales, l'urgence d'un approfondissement par les aspects suivants :

- collecte des données sur les quantités produites et recensement du cheptel ; les coûts de production ;
- suivi des paramètres de la consommation ;
- coûts d'approche ; détermination de la compétitivité ;
- recensement et analyse des politiques d'échanges ;
- recensement des unités de transformation, des technologies et des normes de qualité ; collecte des données sur les quantités transformées.

Après les orientations stratégiques, les options d'interventions possibles pour améliorer et optimiser la compétitivité et le fonctionnement des filières sont classées en deux catégories complémentaires :

- au plan général, les options en faveur de l'environnement, des organisations, du financement, des échanges et de la technologie ;
- au plan spécifique, des options propres respectivement aux filières bétail-viande, céréales, fruits et légumes et pêche

Une annexe importante soutient l'analyse comparative et analytique. Elle comporte notamment des fiches signalétiques détachables par filière retenue par pays et au niveau régional.

INTRODUCTION GENERALE

Le secteur rural est un des plus importants secteurs des économies des Etats membres du CILSS. Cependant, cette importance est inégale selon les pays. S'il représente 40 % du PIB au Niger et au Tchad, il est de 22 % au Sénégal et en Mauritanie.

Le secteur est caractérisé par d'importantes fluctuations de ses productions, causées par les variations climatiques inter-annuelles et la situation phytosanitaire non maîtrisée. Dans ces conditions, les bilans alimentaires font ressortir un déficit chronique à l'exception de la Gambie et du Mali qui, en années de pluviométrie normale ne sont pas déficitaires.

Contexte et justification

Dans ce contexte, le CILSS adopte une approche globale pour répondre aux contraintes liées aux dysfonctionnements de l'ensemble des segments d'une filière donnée et aux interactions entre filières. D'ores et déjà, des études nationales ont identifié des actions concrètes à entreprendre par les Etats et le CILSS pour améliorer le fonctionnement et la compétitivité des filières agro-alimentaires au Sahel. Les analyses ont été centrées sur les trois filières agro-alimentaires les plus porteuses par pays.

Objectifs

L'étude vise les objectifs suivants :

- Mieux appréhender l'importance de ces filières dans le développement agricole des pays et la dynamique de l'offre et de la demande des produits vivriers ;
- Déterminer les forces et faiblesses de leur fonctionnement, d'en dégager les conséquences pour l'action et de faire des propositions d'options d'amélioration, tout en mettant en synergie les niveaux national et régional ;
- Déterminer de façon assez précise les interventions régionales qui accompagneraient les efforts des pays et qui permettraient au CILSS de se positionner parmi les meilleurs intervenants.

La présente étude consiste en une synthèse des neuf études nationales sur les filières agro-alimentaires validées par des ateliers nationaux. Cette synthèse comparative des bilans-diagnostics nationaux fait ressortir les (principales) filières agro-alimentaires les plus porteuses et analyse les contraintes auxquelles elles sont confrontées.

L'analyse porte sur le fonctionnement des marchés, la consommation des produits considérés ainsi que sur les contraintes liées à la transformation des produits et à leurs échanges.

La synthèse formule les interventions possibles pour améliorer et optimiser la compétitivité et le fonctionnement des filières et identifie des domaines d'approfondissement à réaliser.

Notre choix des filières les plus importantes s'est effectué sur la base de six critères.

Méthodologie

La méthodologie a consisté en la valorisation de la documentation existante, des discussions avec les membres de l'équipe chargée de la synthèse des études sur les systèmes de production et des entretiens avec des experts du CILSS.

Limites de l'étude

L'étude présente plusieurs limites. Elle est essentiellement basée sur les documents des études nationales qui ont fortement relevé le caractère informel des activités de production, de commercialisation et de transformation des produits agro-alimentaires. Dans ces conditions, les informations de base sont peu ou mal quantifiées. Ainsi, la compétitivité des filières s'avère difficile à déterminer. Dans certaines études, les données sont anciennes. Des séries de données sont incomplètes.

Démarche

Dans une première partie, nous présentons les filières agro-alimentaires les plus porteuses et motivons le choix des quatre principales.

La deuxième partie est une synthèse du fonctionnement des filières retenues.

La troisième partie propose des orientations stratégiques, des options d'amélioration du fonctionnement et de la compétitivité et des approfondissements à réaliser.

I INVENTAIRE DES FILIERES

1.1 INVENTAIRE DES FILIERES AU NIVEAU NATIONAL

L'inventaire des filières agro-alimentaires dans toutes les études nationales (cf. Annexe n° 1) fait ressortir des produits spécifiques et des groupes de produits de l'ensemble des domaines d'activité : agricultures sèche et irriguée, élevages transhumant et sédentaire, pêches continentale et maritime, foresterie et cueillette. Dans certains pays, les auteurs ne se sont pas limités aux filières agro-alimentaires, d'autres filières agro-industrielles qui sortent de la chaîne alimentaire ont été considérées : le coton fibre au Burkina Faso et en Gambie ; les cornes, les onglets et la laine en Mauritanie ; les cuirs et peaux au Burkina Faso.

Pour être conforme à la prescription des termes de référence qui limitent le domaine des études aux filières agro-alimentaires, le coton aurait du être traité dans l'axe de sa transformation en huile.

De même, la laine, les cornes et les onglets quand bien même ils sont importants pour les économies concernées, ne peuvent être pris en compte que dans la « filière d'élevage » dont une partie seulement nous intéresse.

Il convient de rappeler que les filières agro-alimentaires constituent une composante des filières agricoles. Cette composante rentre dans la chaîne alimentaire, qui va de la production à la consommation. Ainsi, l'analyse qui suit porte sur cette composante.

La pêche a été mentionnée par la Mauritanie davantage comme un secteur stratégique pour le pays que comme une filière agro-alimentaire, ce qui renforce son caractère porteur.

Au regard de ce qui précède, il est important que les différents pays membres du CILSS s'accordent sur une définition commune du concept de filières agro-alimentaires.

1.2 FILIERES INVENTORIEES AU NIVEAU REGIONAL

L'inventaire des filières au niveau régional (cf. tableau n° 1) est la synthèse des principales filières (trois/pays) retenues par l'ensemble des pays (cf. Annexe n°1). De l'examen de ce tableau, il ressort :

- des produits spécifiques (Niébé, lait, arachide) ;
- des groupes de produits constituant une filière (céréales, bétail-viande, produits avicoles, fruits et légumes, produits de la pêche).

La filière céréales a été retenue par six pays. Plus précisément la Gambie a privilégié le mil et le maïs, le Mali et le Burkina Faso ont mis l'accent sur le maïs et le riz ; le Tchad et la Mauritanie ont considéré le mil, le sorgho, le maïs et le riz.

Le bétail et la viande ont été choisis par sept (7) pays.

Tableau n° 1 : filières inventoriées

Filières	Pays	Nombre de pays
Niébé	Niger	1
Lait	Mauritanie	1
Arachide	Tchad - <i>Gambie</i>	1
Céréales	Gambie, Mali, Mauritanie, Tchad, Burkina Faso, Guinée Bissau	6
Bétail-viande	Niger, Burkina Faso, Tchad, Mauritanie, Cap Vert, Mali, <i>Guinée Bissau - Gambie</i>	7
Produits avicoles	Gambie, Sénégal, Cap Vert,	3
Fruits et légumes	Niger, Sénégal, Burkina Faso, Guinée Bissau	4
Produits de la pêche	Mauritanie, Cap Vert	2
Produits forestiers et de cueillette	Sénégal	1

Plusieurs enseignements se dégagent de cette synthèse régionale :

- La valorisation possible des eaux de surface et des eaux souterraines par le développement de l'irrigation du riz et/ou des fruits et légumes sur de vastes espaces du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso, du Tchad, du Niger, de la Mauritanie, de la Guinée Bissau ;
- La possibilité de valoriser les ressources halieutiques et forestières. Cependant, les choix des filières y relatives sont très localisés dans la partie orientale du CILSS, précisément au Cap Vert, en Mauritanie et au Sénégal. *+ Soudan*
- L'exploitation de ressources pastorales qui pourraient se révéler immenses si l'on en juge à l'espace concerné. Une grande partie de cet espace est couverte par les céréales. Aussi, l'intégration agriculture et élevage est-elle envisageable ;
- La particularité du lait, de l'arachide, du niébé et des produits avicoles, quant à la localisation du choix porté sur chacun de ces filières (choix spécifique).
- La coïncidence de plusieurs choix nationaux qui met en évidence des préoccupations communes liées aux filières bétail-viande, céréales, fruits et légumes.

1.2.1 La filière viande-bétail

La filière bétail-viande a été choisie par sept pays. Elle constitue l'une des activités les plus importantes de la sous-région sur les plans économique, humain et environnemental.

La filière bétail-viande se retrouve pratiquement dans un grand espace commun de la zone où les conditions écologiques de même que les systèmes de production sont presque identiques.

Le cheptel estimé en 1995 dans les pays concernés représente des effectifs impressionnants de 18,310 millions de bovins, 51,395 millions de petits ruminants et de 1,6 millions de camélins. Les abattages non contrôlés sont importants et produisent autant que les abattoirs de certains pays.

Les effectifs de l'ensemble des pays membres du CILSS sont donnés dans l'annexe 5.2.

En 1995, la production de viande contrôlée des sept pays est de 665.900 tonnes tandis que les exportations de bétail sont de 804.700 bovins, 1400.000 petits ruminants et de 61.000 camelins en ce qui concerne la même année.

Les principales contraintes de la filière bétail-viande sont d'ordre écologique, socio-culturel, économique, technique (transformation) et organisationnel.

Parmi les atouts, il convient de citer l'existence d'un disponible très important mais insuffisamment exploité et d'un grand marché intérieur, sous-régional et extérieur (pays côtiers du golfe de Guinée, pays du Maghreb et de l'Afrique Centrale).

1.2.2 La filière céréales

Elle a été retenue par six pays. Ce groupe comprend les sous-filières riz, maïs, mil, sorgho. Elles occupent en général de 60 à 80 % des superficies cultivées et contribuent pour une part importante dans l'économie des différents pays. Les surfaces mises en culture en 1995 sont estimées à 9,8 millions d'hectares dont 400.400 hectares en culture irriguée.

Les produits concernés constituent la base de la consommation alimentaire des populations de la zone.

La production totale a été de 6,4 millions de tonnes en 1995 et le disponible de 5,2 millions de tonnes.

Ce secteur est caractérisé par une forte variation des productions qui dépendent essentiellement des conditions climatiques. La couverture de la consommation a été également de l'ordre de 93 % pour l'année 1995.

Le bilan est cependant très variable selon les pays.

Selon les études nationales, le potentiel en terres cultivables est considérable notamment en ce qui concerne les zones irrigables qui font plus de 7,88 millions d'hectares (cf. tableau n° 2 dans les 6 pays qui ont retenu la filière).

Les données pour l'ensemble des pays membres du CILSS sont indiquées dans l'annexe n°5.3.

Les principales contraintes recensées sont d'ordre climatique, technique et organisationnel.

Parmi les atouts, il faut noter :

- l'importance du potentiel en terres irrigables
- l'importance du potentiel en terres cultivables ;
- l'existence d'un grand marché intérieur et sous-régional.

Tableau n° 2 : Potentiel irrigable, surfaces cultivées (en milliers d'hectares), production (en milliers de tonnes)

Pays	Potentiel en terre		Surfaces irriguées	Production céréalière	
	CI	C.S	CI	CS	C. irriguées
BURKINA FASO	160	3080	70,0	2411,0	81,0
GAMBIE	84,2	84,2	11,2	69,0	20,2
GUINEE-BISSAU	ND	1260	29	66	131
MALI	2000,0	2350,3	230,0	1986,0	291,0
MAURITANIE	137,0	177,2	19,0	125,6	31,4
TCHAD	5600,0	1245,8	41,2	1081,1	93,4
TOTAL	7981,2	8197,5	400,4	5738,7	647,9

C. S. : Culture sous pluie

C.I. : culture irriguée

Source : Etudes nationales sur les filières agro-alimentaires au Sahel ; PRORES/PMSA/CILSS ; 1996

1.2.3 La filière fruits et légumes

Quatre pays ont retenu la filière des fruits et légumes qui comporte une grande diversité d'espèces et de variétés. Cette filière se particularise également par sa contribution très importante aux recettes d'exportation de ces pays mais surtout par la forte participation des femmes aux activités de production et de commercialisation.

La production maraîchère est de 50.000 tonnes au Burkina Faso en 1993 et de 154.000 tonnes au Sénégal en 1995 tandis que la production fruitière est de 2000 tonnes au Niger en 1994 et de 110.000 tonnes au Sénégal en 1995 (cf. tableau n° 3).

Tableau n° 3 : Production de fruits et légumes (1000 tonnes)

Pays	Production maraîchère	Production fruitière	totale
BURKINA FASO*	50	70	130
NIGER**	146,6	0,2	146,8
SENEGAL***	154	110	264

* chiffres de 1993

** chiffres de 1994

*** chiffres de 1995

Source : Etudes nationales sur les filières agro-alimentaires au Sahel ; PRORES/PMSA/CILSS ; 1996

La filière des fruits et légumes est en pleine expansion dans les divers pays mais elle présente cependant certaines contraintes dont les plus importantes sont :

- la forte saisonnalité des produits et leur nature périssable ;
- l'insuffisance des moyens de stockage et de conservation ;
- le coût élevé de l'emballage, du conditionnement et du transport ;
- la faiblesse de la transformation.

Parmi les atouts de la filière, il convient de citer :

- la large gamme de produits et leur bonne adaptation aux conditions, pédoclimatiques ;
- l'existence de marchés nationaux, sous-régionaux et internationaux ;
- la possibilité de transformation et de valorisation industrielle et artisanale.

1.2.4 La filière pêche

La filière pêche est retenue par la Mauritanie et le Cap Vert. Elle joue un rôle très important dans l'économie de ces deux pays, particulièrement dans l'occupation des populations actives de même que dans leur alimentation quotidienne.

Le secteur de la pêche dispose d'un potentiel halieutique considérable en Mauritanie avec 880.000 tonnes métriques et au Cap Vert avec 43.000 à 50.000 tonnes métriques. Les productions ont été de 482.702 tonnes en 1992 en Mauritanie et de 10.800 tonnes en 1994 au Cap Vert (cf. tableau n° 4). 28.000 par Gambia.

Les contraintes de la filière sont souvent liées au mauvais état de l'armement, aux difficultés de stockage et de conservation du niveau de la transformation et à un problème de normes de qualité.

Les atouts sont essentiellement l'importance des ressources halieutiques encore peu exploitées de même que l'existence d'un marché toujours demandeur aussi bien aux niveaux national, sous-régional qu' international.

Tableau n° 4 : Potentialité, production et consommation

Pays	Potentiel tonnes métriques/an	Production (Tonnes)	Consommation (tonnes)
CAP VERT**	43.000 - 50.000	10.800	6330
MAURITANIE*	660.000	482.702	17.000

* Chiffres de 1992

80.000 ** Chiffres de 1994

19.000

Source : Etudes nationales sur les filières agro-alimentaires au Sahel ; PRORES/PMSA/CILSS : 1996

La pêche continentale n'a pas été retenue dans les rapports nationaux. Soulignons cependant qu'elle constitue une activité non négligeable dans le Sahel où il existe de nombreux cours d'eau. Sa contribution à l'économie locale et à la sécurité alimentaire est à relever. La collecte de données complètes relatives à cette activité permettra de confirmer ces appréciations.

1.2.5 La filière avicole

La filière avicole a été retenue par le Sénégal, la Gambie et le Cap Vert. Cette filière est caractérisée par un développement rapide ces dernières années au niveau de ces pays avec l'émergence d'élevage semi-intensif dans les zones péri-urbaines et urbaines d'élevage intensif et/ou industriel ou de reproducteurs (Sénégal).

L'aviculture participe fortement dans l'économie des pays concernés et dans l'alimentation des populations.

L'effectif recensé en Gambie en 1993/1994 est de 740.000 sujets, celui au Sénégal en 1995 est de 16.904.000 sujets (cf. tableau n° 5).

Il convient de signaler l'importance de l'aviculture rurale qui fournit l'essentiel de la production et qui, en 1995, a atteint 10.300 tonnes de viande de volaille et 114 millions d'oeufs au Sénégal et 1800 tonnes de viande de volaille et 35 millions d'oeufs au Cap Vert.

S'agissant des échanges, en 1995 le Sénégal a exporté, 620.000 poussins dans la sous-région et importé 200 tonnes de viande de volaille et 11.100 poussins d'un jour. La Gambie a importé en 1993/1994 environ 400 tonnes de viande de volaille.

Tableau n° 5 : Estimation de l'effectif et de la production

Pays	Effectif (milliers de sujets)	Production de chair (milliers de tonnes)	Production oeufs (milliers d'unités)
CAP VERT*	-	1,8	35.063
GAMBIE**	740,0	-	-
SENEGAL*	16904,6	10,3	114.000

* chiffres de 1995

** chiffres de 1993/1994

Source : Etudes nationales sur les filières agro-alimentaires au Sahel ; PRORES/PMSA/CILSS ; 1996

Les contraintes de la filière avicole sont liées essentiellement : au faible potentiel génétique des races locales ; au coût élevé de l'alimentation qui par ailleurs n'est pas toujours disponible ; à l'insuffisance du suivi sanitaire ; à la faiblesse de l'encadrement et au manque d'infrastructures et équipements (abattoirs, chambres de congélation).

Parmi les atouts, il convient de signaler :

- l'augmentation de la demande due à la forte urbanisation et au prix faible par rapport à la viande rouge ;
- les possibilités d'amélioration de l'aviculture rurale ;

La filière avicole n'a pas été retenue dans les rapports nationaux. Notons toutefois qu'elle représente une activité importante notamment dans les zones rurales du Sahel qui approvisionnent les centres urbains en viande

1.2.6 La filière niébé

Elle a été retenue par le Niger. Le niébé représente la ^{2nd} ~~troisième~~ culture au Niger du point de vue de la production. La superficie couverte est estimée à 3.272.000 ha en 1994 et la production à 356.000 tonnes pour la même période.

La valeur marchande de la production est estimée à 20 milliards de FCFA et sa contribution aux recettes de l'Etat est estimée à 940 millions de FCFA.

La consommation nationale est faible et se situe entre 12 et 35 % de la production ; le reste étant exporté principalement vers le Nigéria (Kano).

Les contraintes de la filière niébé se résument :

- à l'insuffisance et la mauvaise répartition des pluies ;
- à la faible qualité des semences ;
- aux attaques des insectes et maladies ;
- à la faiblesse de la demande intérieure ;
- aux difficultés de stockage, de conservation ;
- au faible niveau de transformation ;
- aux difficultés de financement.

Les atouts quant à eux concernent :

- l'existence de superficies importantes ;
- la maîtrise des techniques de production ;
- l'existence de marchés porteurs dans la sous-région ;
- l'importance des revenus issus de la culture et de la commercialisation (distribution).

1.2.7 La filière des produits forestiers de cueillette

La filière des produits forestiers de cueillette a été choisie par le Sénégal pour lequel ces produits occupent un rôle très important dans les activités de commerce local et dans les stratégies alimentaires et économiques des paysans.

Cette filière est caractérisée par une diversité des produits et une spécialisation régionale traduisant l'adaptation des essences aux conditions écologiques.

La production contrôlée en 1995 du Sénégal est de 8850 tonnes, dont 2923 tonnes de noix de palmistes. Les exportations en 1995 sont estimées à 1950 tonnes.

Les importations durant ces huit dernières années ont atteint en moyenne 22.800 tonnes par an dont 16.500 tonnes d'huile de palme.

Parmi les contraintes de la filière, il faut citer :

- la dégradation des forêts ;
- l'inorganisation de la commercialisation ;
- la faiblesse du niveau de la valorisation industrielle ;
- la faible qualité des produits ;
- le caractère périssable des produits ;
- les textes réglementaires assez contraignants.

S'agissant des atouts, ils sont surtout liés à la gamme diversifiée des produits, à la bonne adaptation des essences à l'environnement et aux regains d'intérêt des populations dans leur consommation à cause de leur valeur nutritionnelle.

La foresterie est importante dans tous les pays du CILSS particulièrement au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Tchad, à cause de la diversité des espèces, de la demande intérieure et des échanges sur les marchés frontaliers.

Le karité est cueilli et transformé en beurre au Mali et au Burkina Faso. Ce dernier met l'accent sur l'avenir du système agro-forestier de la culture sous parc d'arbres fruitiers comme le karité.

Un regain d'intérêt est marqué également pour la gomme arabique utilisable dans la confiserie et la fabrication de boissons gazeuses.

La valorisation des ressources forestières est à envisager dans le cadre du système de production agro-forestier qui est porteur.

1.2.8 La filière lait

Elle a été choisie par la Mauritanie dont le potentiel de production est estimé sur la base de l'effectif en lactation à 350.500 kilogrammes de lait en 1993.

La consommation potentielle de lait liquide serait selon deux sources différentes de 57 litres par habitant et par an et de 169 litres.

Les importations en 1993 sont de 17544,9 tonnes et sont estimées à 2,1 milliards de Ouguiyas.

Les contraintes sont liées à la dispersion du cheptel, aux difficultés de collecte et de conservation, à la faiblesse du niveau de transformation et surtout aux pesanteurs sociologiques (la vente du lait en grande quantité semble récente).

Parmi les atouts, il faut noter la forte consommation de lait par les populations et l'importance du cheptel.

La filière crée de multiples emplois en zone péri-urbaine.

1.2.9 La filière arachide

La filière arachide a été choisie par le Tchad. Cette filière qui représente la deuxième culture de rente du pays a connu une expansion importante ces dernières années avec un taux de croissance moyen de 12 % par an.

Les surfaces mises en culture en 1993 au Tchad sont estimées à 258.400 ha. et 179.860 ha

La production en 1995 est de 200.000 tonnes et en 1996 de 404.000 tonnes dont 50 à 70 % sont commercialisées, le reste étant auto-consommé.

La production d'arachide destinée à l'exportation suit généralement des circuits informels identiques à ceux des céréales.

Les exportations en 1993 sont de 28.000 tonnes.

Les contraintes de la filière arachidière sont essentiellement :

- les conditions climatiques qui sont précaires ;
- la baisse de fertilité des sols ;
- les zones de production qui sont limitées ;
- la forte pression des ravageurs, des maladies et des adventices ;
- l'insuffisance de crédit et de financement ;
- la concurrence des huiles importées.

Parmi les atouts, il faut signaler :

- les possibilités d'intensification et de diversification de la culture ;
- les possibilités d'intégration agriculture-élevage permettant d'augmenter les rendements ;
- la demande soutenue à l'intérieur et à l'extérieur du pays ;
- l'importance des recettes et revenus tirés de la culture, de la transformation et de la distribution.

La production de l'arachide a considérablement baissé dans les pays membres du CILSS, passant de 1.000.000 tonnes en 1977 à 678.000 tonnes en 1991 et 1995 au Sénégal et de 311.910 tonnes en 1967 à 17.000 tonnes en 1990 au Niger à cause de l'insuffisance et la régularité des pluies, de la baisse de la fertilité des sols, des attaques de parasites et de la chute des cours mondiaux.

Le regain d'intérêt pour la filière est encore faible.

1.3 CRITERES DE CHOIX

Du rapprochement des critères retenus dans les études nationales, (cf. Annexe n° 2), il apparaît plusieurs similitudes notamment : la contribution à la sécurité alimentaire, les échanges régionaux, la création d'emplois et les ressources humaines occupées par la filière. Il ressort néanmoins des spécificités relatives en particulier au rôle de la femme et à la disponibilité et la fiabilité des données. Certains critères sont formulés de manière très vague, donc difficiles à appliquer parce qu'ils ont plusieurs dimensions, il s'agit notamment des critères suivants : potentialités de la filière, portée d'intérêt national ou sous-régional, importance économique pour le pays.

Enfin, dans la plupart des pays, les critères retenus pour le choix des filières au niveau national ne prennent pas systématiquement en compte la dimension régionale.

Suite à l'analyse sur la pertinence des critères proposés au niveau national, nous retenons au niveau régional les critères suivants :

- contribution au PIB ;
- contribution à la sécurité alimentaire durable ;
- importance des personnes impliquées (taux d'occupation) dans la filière et potentialités ;
- contribution à l'équilibre de la balance commerciale ;
- possibilités d'échanges sous-régional ou international ;
- capacité de la filière à répondre à une demande sous-régionale soutenue.

1.4 CHOIX DES FILIERES

1.4.1 **Analyse multi-critères**

Les filières qui satisferont au mieux aux critères retenus répondant aux préoccupations de sécurité alimentaire, de réduction des disparités, d'amélioration des échanges régionaux et de participation au développement, seront considérées comme filières porteuses.

Il ressort des différentes filières inventoriées, les analyses suivantes :

La filière arachide

L'arachide a connu deux décennies de déclin et commence à peine une émergence au Tchad qui l'a retenue comme porteur.

Certes, ce pays dispose de grandes potentialités mais au niveau régional, la marge de progression est limitée à cause de la forte production d'huile végétale de l'ensemble des pays côtiers qui ne pourraient constituer un marché porteur et la plupart des pays membres du CILSS produisent pour leur consommation intérieure.

Dans ces conditions, le développement de cette filière présente des limites au niveau régional.

la filière niébé

Seul le Niger a retenu le niébé. Son marché extérieur est constitué exclusivement par le Nigeria dont les réseaux de commercialisation constituent un prolog établi de longues dates. A court et à moyen termes, la réorientation des flux en direction d'autres marchés n'a pas été révélée de façon évidente par les études nationales. Il en découle une absence d'informations sur sa consommation dans les autres pays membres du CILSS.

Le lait

La filière lait n'a été retenue que par la Mauritanie dont la production est entièrement autoconsommée. La commercialisation à grande échelle est récente et la Mauritanie, importatrice de lait ne semble pas dégager un surplus important exportable.

Les produits forestiers et de cueillette

Seul le Sénégal a considéré la filière des produits forestiers et de cueillette comme porteuse. Vu le caractère trop localisé des essences concernées, le niveau limité de la production, l'inorganisation des circuits de commercialisation et l'absence de transformation industrielle, les perspectives de développement de la filière au niveau régional semblent actuellement faibles.

Bien que les produits forestiers et de cueillette n'aient pas été retenus par les autres pays, il convient de relever que des produits émergent un peu partout notamment le karité au Burkina Faso et au Mali, la gomme arabique au Tchad et l'anacarde en Guinée Bissau.

Les produits avicoles

Les produits avicoles considérés comme importants au Sénégal, en Gambie et au Cap Vert sont localisés dans l'Ouest de la sous-région. Compte tenu des coûts de transport et le développement limités en Gambie et au Cap Vert, seul l'approvisionnement des marchés internes et des pays limitrophes pourrait être un objectif réaliste.

La filière bétail-viande

La filière bétail-viande occupe plus d'un million de personnes dans chacun des principaux pays qui l'ont retenue, à l'exception donc de la Mauritanie, du Cap Vert et de la Guinée-Bissau. Globalement, les sept pays sont exportateurs nets.

Avec 804.700 bovins, 1.400.000 petits ruminants et 61.000 camelins exportés, la contribution à la balance commerciale est importante. Ils ont également un très fort potentiel pour répondre à la demande sous-régionale, les effectifs sont impressionnants : 17,9 millions de bovins, 50,9 millions de petits ruminants et 1,6 million de camelins.

Compte tenu de ces facteurs favorables, la filière bétail-viande apparaît très porteuse.

La filière céréales

La production des céréales occupe plus de 70 % de la population des pays qui l'ont choisie. Cette filière est l'élément essentiel du PIB rural et la sécurité alimentaire. Cependant, s'il est vrai qu'elle est actuellement soumise à des aléas climatiques, son potentiel de développement est réel avec la possibilité de mise en valeur de 7,8 millions d'hectares irrigués.

A terme, la filière pourra répondre aux besoins de la sous-région et alimenter le courant d'échanges.

Eu égard à ces considérations, la filière apparaît porteuse et dispose d'un bon potentiel au niveau de la transformation.

La filière pêche

Certes, la pêche occupe une population relativement faible néanmoins, les pays qui l'ont retenue, la Mauritanie et le Cap Vert disposent de grandes capacités pour répondre aux besoins sous-régionaux.

La production de la pêche joue actuellement un rôle non négligeable dans la satisfaction des besoins en protéines des populations de la sous-région.

Vu ses possibilités de développement à court et moyen termes, cette filière nous semble porteuse d'autant plus que la pêche continentale est largement pratiquée au Mali, au Burkina Faso et au Niger et complète la pêche maritime retenue par les études nationales (Mauritanie et Cap Vert).

La filière fruits et légumes

La filière fruits et légumes occupe une partie importante de la population active des pays qui l'ont retenue et en particulier les femmes. Elle participe d'une manière significative aux échanges sous-régionaux. Ses possibilités de développement sont réelles au regard de ses potentialités en terres et des marchés demandeurs. Pour ces raisons, cette filière apparaît porteuse.

Cependant, s'il est vrai qu'elle est actuellement soumise à des aléas climatiques, son potentiel de développement est réel avec la possibilité de mise en valeur de 7,8 millions d'hectares irrigués.

A terme, la filière pourra répondre aux besoins de la sous-région et alimenter un courant d'échanges.

Eu égard à ces considérations, la filière apparaît porteuse.

1.4.2 Filières porteuses au niveau régional

L'arachide, le lait, les produits avicoles, les produits forestiers et de cueillette, le niébé sont à considérer dans les programmes nationaux de relance des filières (cf. tableau n°6).

Les programmes régionaux comporteront les filières bétail-viande, céréales, fruits et légumes, produits de la pêche.

Tableau n° 6 : analyse multi-critères

Critères	Contribution au PIB	Contribution (à la Sécurité alimentaire) <i>Valorisation de la population</i>	Importance des personnes impliquées dans la filière	Contribution à l'équilibre de la balance commerciale	Possibilités d'échanges sous-régional ou international	Capacité de la filière de répondre à une demande sous-régionale soutenue	Nbre de points	Classement
Bétail/viande	++	++	+++	+++	+++	+++	16	1
Céréales	+++	+++	+++	0	+	+	11	2
Fruits et légumes	+	+	++	+	++	++	9	3
Produits de la pêche	+	+	+	+	++	+++	9	3
Arachide	+	+	+	+	++	++	8	5
Niébé	+	+	++	+	+	+	7	6
Produits avicoles	+	+	+	-	+	+	4	7
Produits forestiers et de cueillette	+	+	+	0	0	0	3	8
Lait	+	+	+	-	0	0	2	9

II LES FILIERES PORTEUSES AU NIVEAU REGIONAL

2.1 LA FILIERE BETAIL-VIANDE

2.1.1 Les systèmes de production

D'une manière générale, deux grands systèmes d'élevage et un système émergent sont pratiqués dans les pays membres du CILSS :

- Le système pastoral tributaire de la pluviométrie. Il est répandu dans le nord de chaque pays et se caractérise par l'exploitation de superficies étendues dans lesquelles s'effectuent des déplacements importants à la recherche d'eau et de pâturage.
- Le système agro-pastoral dans lequel l'élevage constitue une activité d'appoint. Caractéristique des zones dont la vocation est à prédominance agricole ou pastorale, ce système est plus ou moins intégré à l'agriculture (disponibilité de résidus de cultures, parcage dans les champs pour la fumure).

Il se développe également un système semi-intensif (embouche, centres d'amélioration du bétail, élevage péri-urbain). Ce système est très important parce qu'il constitue le prolongement des systèmes précités auprès desquels il s'approvisionne et rapproche le bétail de la consommation.

Le développement péri-urbain en fait une composante qui émerge.

Dans les pays membres du CILSS, l'alimentation est presque exclusivement basée sur les ressources alimentaires naturelles.

2.1.2 La production

Rappelons que les sept pays qui ont retenu cette filière totalisent en 1995 : 18,10 millions de bovins ; 51,155 millions de petits ruminants et 1,68 millions de camelins. La production de viande en 1995 est de 665.900 tonnes (cf. tableau n° 7).

L'ensemble des pays membres du CILSS disposent d'environ 21,16 millions de bovins, de l'ordre de 58,55 millions de petits ruminants et de 1,84 million de camelins (cf. Annexe n° 5).

Les données sur les coûts de production ne sont pas disponibles.

Tableau n° 7 : effectif du cheptel et production de viande en 1995

Pays	Cheptel bovin	Cheptel ovin	Cheptel caprin	Cheptel camelin	Porcin	Viande (1000 tonnes)
BURKINA FASO	4345,9	5850,9	7459,4	ND	ND	94,8
CAP VERT	21,2	8,7	100,2	-	68,0	4,2
GUINEE BISSAU	410	240	225	-	67	-
MALI	5707	13150*	-	ND	ND	148,0
MAURITANIE**	1200	8500*	-	1050	-	67,3
NIGER	1986,6	3739	5890,1	379,6	-	67,9
TCHAD	4700	2200	3800	258	17,6	283,7

*/OVINS/caprins

** Statistiques 1992

Source : Etudes nationales sur les filières agro-alimentaires au Sahel ; PRORES/PMSA/CILSS : 1996

2.1.3 La consommation

La consommation moyenne annuelle de viande par habitant est respectivement de 9,3 kg au Burkina Faso ; 10 kg au Niger, 11 kg au Tchad, 11,2 kg au Cap Vert et 23,2 kg en Mauritanie. *capitain 6.8 kg*

2.1.4 Les échanges

La commercialisation du bétail et de la viande est généralement libéralisée. Le prix est déterminé par le marché.

A l'exception des abattages contrôlés, l'essentiel de la commercialisation s'effectue dans un cadre informel.

L'exportation en 1995 (cf. tableau n° 8) est de 665.200 têtes de bovins, 1.400.000 têtes de petits ruminants et 61.000 camelins, essentiellement dans les pays du Golfe de Guinée.

L'insuffisance du suivi des marchés extérieurs, notamment la demande, et les prix.

Tableau n° 8 : Exportation de bétail en 1995 (en 1000 têtes)

Pays	Bovins	Petits ruminants	camelins
BURKINA FASO	146,2	249,1	ND
CAP VERT	ND	ND	
GUINEE BISSAU	410	240	
MALI	220	510	2
MAURITANIE (1992)	43,3	327,6	31,6
NIGER	77,1	303,8	27,4
TCHAD	118,1	10,2	ND

Source : Etudes nationales sur les filières agro-alimentaires au Sahel ; PRORES/PMSA/CILSS : 1996

2.1.5 La transformation

En dehors du séchage pratiqué surtout au Niger, au Tchad et au Mali, les autres formes de transformation ne sont pas développées. La transformation industrielle est inexistante. Dans ces conditions, la valorisation de l'important disponible reste limitée, cependant des possibilités de diversification des modes de consommation existent.

2.1.6 Les contraintes

Elles sont d'ordre écologique, socio-culturel, et économique et technique (transformation).

Contraintes écologiques :

Elevage pratiqué dans des zones écologiques aux potentialités hydriques et fourragères précaires. (faiblesse des points d'eau, surpâturage, faible productivité des pâturages...)

Contraintes socio-culturelles

Pression démographique de plus en plus élevée sur l'espace pastoral, le mode de conduite de l'élevage (thésaurisation) et d'exploitation du cheptel, le système d'organisation des producteurs et commerçants de bétail.

Contraintes économiques :

- Faibles disponibilité et accessibilité limitées des intrants (aliments agro-industriels, produits vétérinaires...)
- Moyens de transport inadaptés et insuffisants ;
- Infrastructures et équipements insuffisants, vétustes (rames d'embarquement, capacités de transports ferroviaires, abattoirs, installations frigorifiques...) ;
- Unités de transformation peu nombreuses ;
- Difficultés de financement (accès au crédit) ;
- Système d'information sur les marchés insuffisant ;
- Absence de données statistiques fiables relatives sur la compétitivité de la filière, sur les exportations et la consommation, et sur l'impact des projets et programmes en cours.

Contraintes techniques (transformation)

- Technologie inadaptée ;
- Formation insuffisante des acteurs.

2.1.7 Les atouts

Parmi les atouts de la filière bétail-viande, il convient de citer ceux-ci :

- Existence d'un vaste espace pastoral et agro-pastoral ;
- Existence d'une longue tradition de pastoralisme dans la zone sahélienne ;
- Effectifs très importants de bovins et petits ruminants (cf. tableau n° 7) ;
- Disponible en viande et bétail pouvant alimenter des flux d'exportation ;
- Amélioration de la compétitivité de la viande locale par rapport à la viande importée ;
- Augmentation des revenus générés par la filière qui peut constituer une incitation pour la relance du secteur ;
- Existence de marchés demandeurs de produits animaux (pays côtiers, Maghreb) ;
- Existence d'un marché local important pour les peaux, cuirs et la fumure organique ;
- Possibilité de transformation ;
- Besoins d'appui des opérateurs économiques qui commencent à être exprimés.

L'amélioration de la productivité et de la production, l'organisation des professionnels du bétail et de la viande sont des options stratégiques fondamentales pour la filière.

Le grand nombre d'acteurs qui ont des activités très diversifiées en zones agro-pastorale et péri-urbaine procède déjà à la valorisation des ressources pastorales, constituant une base solide pour la filière.

2.2 LES CEREALES

2.2.1 Les systèmes de production

a) Les cultures sèches

D'une manière générale, il s'agit de systèmes extensifs utilisant peu d'engrais et d'équipements agricoles.

Le maïs et le sorgho sont souvent en rotation avec des cultures de rente dont le coton et bénéficient de l'arrière culture.

b) Les cultures irriguées

Généralement cinq types de systèmes aux performances différentes coexistent :

- les périmètres avec maîtrise totale d'eau ;
- les périmètres avec maîtrise partielle d'eau ;
- les périmètres de submersion contrôlée ;
- les bas-fonds aménagés ;
- les zones diffuses non aménagées.

Au niveau des périmètres avec maîtrise totale ou partielle d'eau, il existe trois types d'aménagements : les grands périmètres, les périmètres intermédiaires et les petits périmètres villageois.

2.2.2 La production

En 1995, la production céréalière des six pays qui ont choisi la filière est estimée à environ 6,3 millions de tonnes dont 5,2 millions de disponibles (cf. tableau n° 9).

La production de l'ensemble des pays du CILSS est de 9,5 millions de tonnes dont 7,98 millions de disponibles.

2.2.3 La consommation

En 1995, la consommation céréalière est de 9,2 millions de tonnes, couverte à 93 % par la production disponible. (cf. tableau n° 9). Cette situation est variable selon les pays (cas du Mali excédentaire de 8 % et la Mauritanie déficitaire de 70 %). Elle est fortement liée aux conditions climatiques, à la performance du secteur et aux capacités productives par rapport aux besoins réels.

La consommation de céréales de l'ensemble des pays estimée à 9,2 millions de tonnes a été couverte à 86,7 % par la production des pays du CILSS.

2.2.4 Les échanges

a) les céréales sèches

La commercialisation est libéralisée. Les échanges internes et externes sont informels. Ces derniers s'effectuent généralement entre pays voisins.

Certes, la commercialisation est dominée par les opérateurs privés individuels, néanmoins, l'émergence des banques céréalières communautaires mérite d'être relevée.

b) le riz

Certes, la commercialisation du riz est libéralisée, néanmoins, dans la plupart des pays, les Etats y interviennent par différents bais dont le contingentement et la fiscalité : le riz décortiqué est soumis à une taxe à l'importation ou une autorisation préalable dans les pays

membres de la CEDEAO, seul le paddy est inscrit sur la liste du cru et par conséquent est admis à la libre circulation en franchise de droits et taxes de douanes.

Les pays membres du CILSS sont des importateurs nets. Cependant, leur compétitivité s'est améliorée depuis la dévaluation du FCFA en 1994.

Tableau n° 9 : Couverture céréalière *

Pays	Production (1000 t)	Production disponible (1000 t)	Consommation (1000 t)	Excédent/ Déficit	taux de couverture (%)
BURKINA FASO (1995)	2492	2100	2241	-141	93
GAMBIE (1995)	89,2	80,7	194,6	-113,9	41
GUINEE BISSAU (1995)	197	125	170	-45	73
MALI (1994)	2457	1981	1840	141	108 %
MAURITANIE (1992)	157	111	461	-320,0	30
TCHAD (1995)	907,7	921	841	80	109
TOTAL	6299,9	5348,7	5747,6	-198,9	93

* Les données ne sont pas fournies par les différents pays pour une même année.

Source : Synthèse études nationales sur les systèmes de productions et de transformation ; PRORES/PMSA/CILSS ; 1997

2.2.5 La transformation

La transformation des céréales est essentiellement artisanale. Les rares unités industrielles sont des rizeries, des minoteries et des maïseries (Burkina Faso). Les technologies sont généralement peu adaptées.

Cette faiblesse du niveau de transformation ne permet pas de satisfaire le marché de céréales sous des formes variées pour la consommation, notamment des farines composées, des aliments pour enfants, des pâtes alimentaires, des biscuits et des semoules produits de base (farines, semoules, produits roulés) pour les mets traditionnels.

2.2.6 Les contraintes

Parmi les contraintes de la filière céréales, il convient de citer :

- la baisse de la pluviométrie et l'épuisement des sols ;
- le coût élevé des intrants, du matériel agricole et l'absence de circuits d'approvisionnements appropriés ;
- le coût élevé des aménagements hydro-agricoles ;
- l'enclavement des zones de production et le coût élevé des transports ;
- le dépérissement trop rapide et la faible performance de l'encadrement ;
- le crédit agricole peu adapté ;
- l'organisation inefficace de la filière ;
- la faible compétitivité des filières céréalières ;
- le faible niveau de transformation largement lié à la faiblesse des financements.

2.2.7 Les atouts

Parmi les atouts de la filière céréales, il convient de citer :

- les grandes potentialités en terres cultivables encore non exploitées ;
- les habitudes alimentaires des populations qui sont de plus en plus portées vers la consommation de céréales locales ;
- l'expansion du marché national et sous-régional ;
- l'existence d'un marché international.

L'intégration de l'agriculture et de l'élevage et la maîtrise de l'eau par la mobilisation des eaux de ruissellement sont des options stratégiques fondamentales. Dans le domaine particulier de la riziculture, la maîtrise totale de l'eau est à rechercher.

2.3 LES FRUITS ET LEGUMES

2.3.1 Les systèmes de production

Trois types de systèmes de production des fruits et des légumes coexistent :

- le système extensif des exploitations familiales utilisant beaucoup de main d'oeuvre et dont la production est assez diversifiée ;
- le système intensif des exploitations irriguées à partir de forages ou de puits équipés de motopompes ;
- le système hautement intensif disposant de réseaux d'irrigation modernes sur des espaces aménagés pouvant atteindre 20 ha.

2.3.2 La production

Les fruits et légumes sont très variés.

Productions fruitières : mangues, agrumes, huile de palme, dattes, banane, anacarde.

Productions maraîchères : choux, tomate, haricot vert, poivron, oignon, ail, melon, concombre, gombo, aubergines.

La production est difficile à cerner à cause du manque de données statistiques. Elles ne peuvent être agrégées. Notons à titre indicatif qu'en 1994, la production maraîchère du Burkina Faso est de 50.000 tonnes ; celle du Sénégal en 1995 est de 154.000 tonnes, la production fruitière est de 2000 tonnes au Niger en 1994 et de 110.000 tonnes au Sénégal en 1995.

Les chiffres globaux cachent l'importance relative des produits dans la filière.

2.3.3 La consommation

Il convient de distinguer les produits à grande consommation au niveau local et sous-régional dont l'oignon, la tomate et la pomme de terre et les produits à faible consommation locale et sous-régionale mais destinés aux marchés européens. Les fruits et légumes sont généralement consommés à leur état brut, très peu sous formes transformées.

2.3.4 Les échanges

Selon l'importance de l'auto-consommation, trois groupes de produits peuvent être distingués :

- les produits dont la totalité de la production est auto-consommée ou vendue sur le marché local (piment, carotte, gombo, pastèques) ;
- les produits destinés au marché local ou exportés vers les pays voisins ou vers les pays du Golfe de Guinée (tomate, oignon, mangue, poivron...) ;
- les produits dont la quasi-totalité (90 %) est exportée principalement vers l'Europe (haricot vert, melon).

Les échanges sont informels.

A l'exception de l'oignon et du poivron, les échanges sous-régionaux s'effectuent dans des circuits courts. L'inorganisation des circuits et les difficultés liées au transport et à la conservation limitent la distribution.

Les exportations de légumes sont importantes au Niger, au Burkina Faso et au Sénégal. Ce dernier importe de grandes quantités de fruits et de légumes. (cf. tableau n° 10).

Tableau n° 10 : Importations et exportations de fruits et légumes (1000 tonnes)

Pays	Importations		Exportation		Consommation	
	L	F	L	F	L	F
BURKINA FASO*	ND	ND	3155	0,417	ND	ND
NIGER**	ND	3,5	55,3	3,5	ND	4
SENEGAL***	8,2	3,9	4,5	ND	23	18

* Chiffres de 1993 : ** Chiffres de 1994 *** Chiffres de 1995

Source : Etudes nationales sur les filières agro-alimentaires au Sahel ; PRORES/PMSA/CILSS ; 1996

2.3.5 La transformation

La transformation industrielle des fruits et légumes est très faible. Elle ne permet pas de satisfaire le marché sous des formes variées telles que les marmelades, confitures, sirops, jus, conserves et séchés. Elle ne permet pas non plus une diversification des consommateurs, par exemple la production d'aliments pour enfants.

2.3.6 Les contraintes

La filière est confrontée à de multiples contraintes :

- Faible valorisation des résultats de la recherche ;
- Faible qualité de l'encadrement ;
- Faible niveau de technicité des producteurs ;
- Faible niveau des investissements ;
- Difficultés d'accès à l'eau et à la terre ;
- Coûts élevés des aménagements et intrants ;
- Enclavement des zones de production dû à l'insuffisance des infrastructures routières ;
- Incapacité des producteurs à étaler la production et leurs ventes pour satisfaire la demande de produits sur toute l'année ;
- Caractère hautement périssable ;
- Insuffisance des infrastructures de stockage et de conservation à tous les niveaux pour alimenter et réguler le marché des fruits et légumes ;
- Insuffisance des unités de valorisation et de transformation des produits ;
- Faiblesse des systèmes d'information sur la production, les marchés et les prix ;
- Mauvaise planification des productions par rapport aux besoins des marchés ;
- Coût élevé du fret aérien et de l'emballage/conditionnement ;
- Insuffisance des capacités offertes par les compagnies ;
- Absence de normes d'un système efficient de contrôle de qualité ;
- Absence d'une politique de promotion des produits.

2.3.7 Les atouts

La filière présente les atouts suivants :

- Potentiel élevé de terres non exploitées ;
- Demande intérieure et extérieure (sous-régionale) importante non satisfaite ;
- Existence de variétés adaptées aux conditions pédo-climatiques et différenciées ;
- Résultats de la recherche disponibles.

La filière fruits et légumes repose sur un système de production porteur fondé sur la valorisation des ressources en eau à des fins d'intensification de la production. Une des options stratégiques serait dès lors la recherche de la maîtrise de l'eau. Une seconde option serait l'organisation des acteurs de la filière notamment les producteurs pour une plus grande emprise sur la filière à tous les stades, production, commercialisation, recherche de marchés, transformation.

2.4 LA FILIERE PECHE

2.4.1 Les systèmes de production

Il convient de distinguer deux grands systèmes : la pêche industrielle et la pêche artisanale. La pêche artisanale est soit moderne (pirogues, canots et vellettes en polyester et/ou en aluminium et motorisées) ou traditionnelle (lanches non motorisées, pirogues en bois motorisées) et emploie environ 7300 pêcheurs en Mauritanie.

2.4.2 La production

Les quantités pouvant être prélevées annuellement tout en conservant aux ressources leur capacité de reproduction sans risque de déséquilibre sont d'environ 660.000 tonnes métriques pour la Mauritanie et d'environ 50.000 tonnes métriques pour le Cap vert.

Ces deux pays cumulent une production annuelle de 493.502 tonnes dont 482.702 tonnes pour la Mauritanie et 10.800 tonnes pour le Cap Vert.

Si la production artisanale est faible en Mauritanie (3,5 %) elle est importante au Cap Vert 65 %.

La pêche occupe 7300 personnes en Mauritanie et 2 % de la population active du Cap Vert, d'où son importance socio-économique.

2.4.3 La consommation

La consommation de poissons est faible en Mauritanie, 17.000 tonnes/an soit 8 kg/ht/an ; elle est relativement importante au Cap Vert : 6.330 tonnes/an soit 16,4 kg/ht/an.

2.4.4 Les échanges

Au cours des dix (10) dernières années, en Mauritanie, 97 % de la production sont exportées et rapportent 55 % des recettes en devises.

Le Cap Vert exporte 42 % de sa production. Les exportations de la Mauritanie sont destinées essentiellement à l'Europe, la Côte d'Ivoire et le Nigéria.

2.4.5 La transformation

Si la transformation industrielle est faible en Mauritanie, elle est relativement importante au Cap Vert qui dispose de plusieurs unités de conserves de thon et de fabrication de farine de poisson.

La transformation artisanale est également pratiquée dans les deux pays.

2.4.6 Les contraintes

Les contraintes de la filière pêche sont essentiellement :

- la vétusté de l'armement;
- les difficultés de stockage et de conservation des produits ;
- la faiblesse de la qualité des produits par rapport aux normes ;
- le faible niveau de transformation et de diversification des produits ;
- le coût élevé des facteurs (énergie, transport,) et des équipements ;
- l'insuffisance du circuit de commercialisation ;
- le manque d'infrastructures de base (aires de débarquement, entrepôts frigorifiques..)

2.4.7 Les atouts

Parmi les atouts de la filière pêche, il faut signaler :

- l'importance des ressources halieutiques ;
- les possibilités pour les pays concernés de répondre à une demande sous-régionale ;
- l'existence de marchés sous-régional et international en expansion ;
- la compétitivité des produits de la pêche.

La valorisation des ressources halieutiques fonde un sous-système de production porteur dans plusieurs pays : la pêche maritime au Cap Vert, en Mauritanie et au Sénégal, complétée par la pêche continentale au Mali, au Niger, au Tchad et au Burkina Faso.

La modernisation du sous-système de production aux plans de la diversification et de l'intensification est une option stratégique importante à considérer.

La gestion intégrée des ressources halieutiques avec les autres types de ressources naturelles permet également une intégration aux autres filières pêche continentale, fruits et légumes et céréales (notamment le riz irrigué) et ce, dès le stade de la production, par exemple la lutte intégrée contre les nuisances (la pollution des eaux).

L'appui à l'organisation des professionnels de la pêche est également à prendre en compte.

III ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OPTIONS D'AMELIORATION

Avant d'examiner les orientations stratégiques et les options d'amélioration du fonctionnement et de la compétitivité des filières, rappelons les principales contraintes à lever.

3.1 LES PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES

L'analyse des principales filières agro-alimentaires porteuses retenues au niveau régional fait ressortir cinq grands groupes de contraintes qui entravent leur développement.

Les contraintes écologiques

Elles sont liées aux aléas climatiques (baisse et mauvaise répartition de la pluviométrie, érosion éolienne et hydrique), aux maladies des cultures et attaques de prédateurs, à la dégradation des sols et du couvert végétal.

Les contraintes institutionnelles

Elles sont liées à la faiblesse du niveau d'organisation et de la formation des producteurs et enfin à l'inefficience du cadre institutionnel.

Les contraintes socio-culturelles

Elles sont liées aux pesanteurs sociales, aux mutations sociales négatives, aux effets négatifs de la pression démographique s'exerçant sur l'environnement et les terres, à l'insécurité foncière, à la faiblesse du niveau d'organisation et de la formation des producteurs et enfin à l'inefficience du cadre institutionnel.

Les contraintes techniques

Elles sont liées au faible potentiel des variétés et races locales, à l'insuffisance de technologies adaptées à la production et à la transformation, à l'absence de normes et de contrôle de qualité et à la faiblesse des appuis technologiques.

Les contraintes économiques

Elles sont liées au manque de crédit, à la faiblesse des capacités de financement des producteurs, à l'enchérissement des facteurs de production, à la concurrence extérieure, au manque d'infrastructures de base et d'équipement et à l'étroitesse des marchés.

3.2 ORIENTATIONS STRATEGIQUES

3.2.1 Objectifs globaux

Les objectifs globaux recherchés dans le cadre du programme du CILSS sur les filières agro-alimentaires sont :

- l'amélioration du fonctionnement des filières ;
- l'amélioration de la compétitivité des filières.

3.2.2. Objectifs spécifiques

Pour atteindre les objectifs globaux qui sont visés, trois objectifs spécifiques ont été identifiés :

- l'accroissement de la production et l'amélioration de la productivité ;
- l'assainissement des filières ;
- l'amélioration de l'environnement des filières.

a) L'accroissement de la production

Cet objectif comporte deux aspects fondamentaux qui concourent ensemble à l'amélioration qualitative et quantitative des productions.

- Promouvoir les filières porteuses :

Il s'agit d'encourager le développement des filières porteuses à travers l'initiative privée et de rechercher à valoriser les potentialités à des fins de productions, de transformation et de commercialisation en produits variés pour l'alimentation humaine.

- Intensifier les productions :

Il s'agit d'accroître les revenus et d'augmenter la productivité dans les filières par l'amélioration de la fertilité des sols, l'utilisation plus accrue d'intrants, l'utilisation des résultats de la recherche, le financement de la production et d'accroître les revenus.

b) L'assainissement des filières

L'une des contraintes majeures identifiées dans les études nationales est la faiblesse de l'organisation des filières et le manque de professionnalisme des acteurs. Il s'agira pour garantir une rentabilité globale des filières et au niveau de ses différents maillons les plus importants, de réorganiser les filières de l'amont à l'aval et d'appuyer les initiatives visant à créer des regroupements professionnels et d'améliorer leur formation.

c) L'amélioration de l'environnement des filières

L'amélioration de l'environnement des filières est un préalable pour le bon fonctionnement et la compétitivité des filières. L'objectif visé est de créer un cadre favorable au développement de toutes les filières sur les plans juridique, institutionnel, économique, financier et technologique.

3.2.3 Les stratégies

Les stratégies retenues reposent sur les principes suivants :

La recherche de la complémentarité et de la synergie

Il s'agit de promouvoir le développement des filières dans le cadre de systèmes de production porteurs, d'orienter les différents maillons qui constituent une filière donnée pour la rendre plus intégrée et plus rentable et enfin de développer des synergies technologiques et commerciales entre les différentes filières, ou groupes de filières.

La réduction des disparités

Il s'agit de privilégier une répartition plus équitable de la valeur ajoutée d'une part entre les maillons de la filière (production, transformation, distribution) et d'autre part dans les espaces (villages, villes, intermédiaires, grands centres urbains).

La décentralisation de l'appui (gestion, information, adaptation technologique, normalisation, formation, marketing, diffusion) et le renforcement des capacités locales pour une participation plus accrue au développement est à rechercher.

L'encouragement de la participation

Il s'agit d'impliquer les différents acteurs dans le processus de développement des filières et de les responsabiliser.

3.3 OPTIONS D'AMELIORATION AU PLAN GENERAL

3.3.1 Mesures en faveur de l'environnement

- Sauvegarder l'environnement pastoral ;
- Améliorer la gestion des ressources naturelles ;
- Régénérer les sols ;
- Responsabiliser les populations dans la gestion des ressources ;
- Suivre et protéger les ressources halieutiques.

3.3.2 Mesures en faveur des organisations

- Appuyer et promouvoir l'organisation des producteurs et des transformateurs ;
- Développer l'encadrement ;
- Développer des actions d'information de sensibilisation et d'éducation ;
- Appuyer les réglementations foncières en vue de faciliter l'accès à la propriété foncière ;
- Promouvoir des cadres de concertation en vue d'une amélioration de la communication et de la gestion des conflits ;
- Harmoniser les politiques d'intervention des bailleurs de fonds.

3.3.3 Mesures en faveur du financement

- Faciliter l'accès au crédit ;
- Faciliter la mise en place de lignes de crédit spécifiques ;
- Encourager l'harmonisation des systèmes de financement ;
- Favoriser l'investissement privé.

3.3.4 Mesure en faveur des échanges

- Adapter la législation et la réglementation économiques ;
- Lever les entraves tarifaires et non tarifaires à la circulation des produits ;
- Harmoniser les politiques et alléger les procédures sur le commerce ;
- Développer les systèmes d'information sur les marchés ;
- Développer des stratégies de marketing promotion ;
- Améliorer les transports et les infrastructures.

3.3.5 Mesures en faveur de la transformation

- Appuyer les initiatives naissantes des opérateurs privés ;
- Développer et vulgariser de nouvelles technologies appropriées ;
- Promouvoir la gestion de la qualité ;
- Intégrer systématiquement et pleinement la transformation des produits.

3.4 OPTIONS D'AMELIORATION AU PLAN SPECIFIQUE

3.4.1 Mesures spécifiques à la filière bétail-viande

- Promouvoir l'embouche ;
- Multiplier les points d'eau en rapport avec les ressources fourragères ;
- Favoriser la valorisation des résidus de cultures et des sous-produits agro-industriels et faciliter l'accès aux intrants ;
- Spécialiser les zones (reproduction, élevage, réélevage, finition) ;
- Appuyer le développement, la diversification et la promotion de nouveaux produits à base de viande.
- Améliorer les infrastructures et équipements destinés à favoriser le développement du commerce ;
- Favoriser l'implantation d'unités de transformation des produits.

3.4.2 Mesures spécifiques aux filières des céréales

- Faciliter l'accès aux intrants ;
- Réhabiliter les aménagements hydro-agricoles ;
- Encourager la petite irrigation ;
- Améliorer les infrastructures et équipements destinés à favoriser le développement du commerce ;
- Encourager la production de semences améliorées par les paysans dans le cadre de programmes semenciers pour les cultures sèches ;
- Encourager la traction animale ;
- Appuyer le développement, la diversification et la promotion de nouveaux produits transformés à base de céréales.

3.4.3 Mesures spécifiques aux fruits et légumes

- Encourager la petite irrigation ;
- Faciliter l'accès aux intrants ;
- Encourager la spécialisation des zones ;
- Promouvoir les échanges sous-régionaux ;
- Prospector le marché européen en vue d'une complémentarité entre pays membres du CILSS et constituer des groupements pour le frêt aérien ;
- Définir et harmoniser les normes et renforcer le contrôle de qualité.
- Améliorer les infrastructures et équipements destinés à favoriser le développement du commerce ;
- Appuyer le développement, la diversification et la promotion de produits transformés à base de fruits et légumes.

3.4.4 Mesures spécifiques à la pêche

- Améliorer les infrastructures et équipements destinés à favoriser le développement du commerce ;
- Définir et harmoniser les normes et renforcer le contrôle de qualité ;
- Améliorer le traitement au sol ;
- Appuyer le développement, la diversification et la promotion de nouveaux produits transformés à base de produits de la pêche.

3.5 APPROFONDISSEMENT A REALISER

Stade de la filière	Approfondissements	Filières concernées	Pays concernés	Echanges	
				CT	MT
Production	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Collectes des données sur les quantités produites et recensement du cheptel ⇒ Coûts de production 	Céréales, bétail, viande, fruits et légumes, pêche, lait, produits avicoles, arachides, produits forestiers	Pays CILSS	x x	
Consommation	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Indicateurs de suivi des paramètres de la consommation (prix, demande, quantités consommées) 	Céréales, bétail, viande, fruits et légumes, pêche, lait, produits avicoles, arachides, produits forestiers	Pays CILSS	x	x
Echange	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ coût d'approche ⇒ Détermination de la compétitivité (prix de revient, coûts comparatifs, qualité...) ⇒ Recensement et analyse des politiques d'échanges 	<p>Céréales, bétail, viande, fruits et produits avicoles</p> <p>Céréales, bétail, viande, fruits et légumes, pêche, lait, produits avicoles, arachides, produits forestiers</p>	Pays CILSS	x x x	x
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Recensement des unités de transformation des technologies et des produits fabriqués ⇒ Collecte des données sur les quantités transformées ⇒ Recensement des normes de qualité des produits transformés 	Céréales, bétail-viande, fruits et légumes, pêche, lait, produits avicoles, arachides, produits forestiers	Pays CILSS	x x x	

CONCLUSION GENERALE

Plusieurs résultats importants se dégagent de la synthèse comparative : un inventaire exhaustif des filières agro-alimentaires au Sahel ; des points de vue communs ou différents des critères d'appréciation d'une filière porteuse. La compréhension commune du concept de filières agro-alimentaires porteuses est un préalable à l'action sous-régionale.

La synthèse comparative a permis également de constater que certaines contraintes à la compétitivité des filières sont partagées par plusieurs pays.

A ce sujet, plusieurs orientations stratégiques et options d'amélioration du fonctionnement et de la compétitivité des filières ont été formulées et plusieurs approfondissements à réaliser sont indiqués.

La mise en évidence de la complémentarité entre les actions envisageables au niveau national et au niveau régional est également un résultat important.

L'approche globale de traitement des filières adoptée par le CILSS pourrait trouver sa concrétisation si nous considérons la nature des filières porteuses :

- La possibilité de l'agro-foresterie aide à l'amélioration des systèmes de production et de l'environnement ;
- La diversification de l'alimentation par la disponibilité d'aliments riches en protéines, en vitamines, en féculents notamment. Rappelons que les interventions du CILSS durant les deux dernières décennies se sont focalisées sur les filières céréalières et accessoirement sur les produits de l'élevage.
- L'intégration des filières devra être examinée de deux points de vues : la prise en compte de l'environnement économique, institutionnel et socio-culturel et le renforcement des liens entre les segments ou maillons. Nos recommandations devront être appréciées dans ce sens.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMA COULIBALY et al ⇒ Etude sur les filières agro-alimentaires au Sahel : cas du Mali ; juillet 1996 ; 72 pages
- ADAMOU DANGUIOUA et al ⇒ Etude sur les filières agro-alimentaires au Niger : Bétail-viande-oignon-niébé
- ANA PAULA S. CARVALHO et al ⇒ Estudo sobre fileiras agro-alimentares em cabo verde ; 1997 ; 124 pages
- BARRO Amadou Bassirou et al ⇒ Etude sur les filières agro-alimentaires au Sahel : cas de la Mauritanie ; 1996 ; 84 pages
- BERMBA GOLKEND et al ⇒ Etude sur les filières agro-alimentaires au Tchad ; 1996 ; 124 pages
- JOHN S. HOLTZMAN ⇒ Echanges sous-régionaux de produits horticoles en Afrique de l'Ouest : vers une recherche appliquée et un plan d'action ; Septembre 1996 ; 94 pages
- NDIAYE CHEIKH TIDIANE et al ⇒ Etude sur les filières agro-alimentaires au Sénégal; 1996 ; 63 pages
- KAMA BERTE et al ⇒ Etude sur les filières agro-alimentaires au Sahel : cas du Burkina Faso ; 1996 ; 89 pages
- KAMA BERTE et Daniel ZONGO ⇒ Impact de la dévaluation sur la filière bétail-viande en Côte d'Ivoire (rapport de synthèse) ; 1996 ; 7 pages ;
- Cheikh MBACKE NDIONE ⇒ Filière viande-bétail bovine : impact de la dévaluation du FCFA sur les revenus et la sécurité alimentaire au Sénégal (investissement-compétitivité-productivité) ; 1996 ; 9 pages
- MBAYE YADE
JOHN STAATZ
BAKARY KANTE
R.M. ROCHETTE ⇒ L'évolution de la filière bétail-viande en Afrique de l'Ouest après la dévaluation du FCFA ; 1996 ; 10 pages
- ⇒ Systèmes de production et transformation de l'agriculture au Sahel : Synthèse des études nationales ; Mars 1997 ; 31 pages.
- ⇒ Contribution au Sahel 21 ; Janvier 1997 ; 74 pages
- ⇒ Study on agro-food products in the Sahel : case of Gambia, 1997 ; 58 pages
- SUWAHEH JABA et al
- VALERIE KANTE et ANNE CHOIN ⇒ L'évolution de la filière horticole en Afrique de l'Ouest après la dévaluation du FCFA ; 1996 ; 29 pages

ANNEXES

Annexe n° 1 : Inventaire des filières au niveau national

PAYS	FILIERES INVENTORIEES
BURKINA FASO	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Céréales (sorgho, mil, maïs, riz, fonio) ⇒ Bétail/viande ⇒ Fruits/légumes ⇒ Oléagineux (arachide, sésame, karité) ⇒ Coton
CAP VERT	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Tubercules ⇒ Viande ⇒ Produits avicoles ⇒ Pêche (thon) ⇒ Céréales (mil, maïs) ⇒ Fruits et légumes ⇒ Lait
GAMBIE	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Céréales (mil hâtif, tardif, maïs, sorgho, riz, fonio) ⇒ Cultures de rente (arachide, coton, sésame) ⇒ Elevage (bétail, aviculture) ⇒ Pêche (songa)
GUINEE-BISSAU	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Céréales (riz, mil, sorgho, fonio maïs) ⇒ Arachide ⇒ Tubercule ⇒ Coton ⇒ Cajou ⇒ Fruits et légumes ⇒ Bétail/viande (petits ruminants)
MALI	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Céréales (riz, maïs, mil, sorgho, fonio, blé) ⇒ Oléagineux (coton-graines, arachide, karité,) ⇒ Sucre ⇒ Tubercules (pomme de terre, ignames, patate douce) ⇒ Fruits et légumes (oignon, tomate, piment, haricots vert) ⇒ Produits de l'élevage (bétail-viande) ⇒ Produits de la pêche ⇒ produits de cueillette
MAURITANIE	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Viande ⇒ Lait ⇒ Cornes et onglets ⇒ Laine ⇒ Céréales (riz, mil, sorgho, maïs)* ⇒ Pêche ⇒ Dattes
NIGER	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Bétail-viande ⇒ Produits laitiers ⇒ Produits avicoles ⇒ Oignon ⇒ Niébé ⇒ Arachide ; poivron ; ⇒ Sésame ⇒ Souchet ⇒ Mil-mais-sorgho ⇒ Fruits ⇒ Produits de pêche

SENEGAL	⇒ Céréales ⇒ Arachides d'huilerie ⇒ Fruits et légumes ⇒ Bétail/viande ⇒ Produits avicoles ⇒ Produits forestiers de cueillette ⇒ Arachide de bouche ⇒ Lait
TCHAD	⇒ Céréales ⇒ Oléagineux (Arachide) ⇒ Produits horticoles ⇒ Bétail/Viande ⇒ Pêche ⇒ Sous produits forestiers

Annexe n° 2 : Critères de choix des filières par pays

Pays	Critères de choix
BURKINA FASO	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Participation directe à l'alimentation ⇒ Poids de la filière dans l'économie familiale ⇒ Existence d'un marché local et/ou extérieur et sous-régional ⇒ Existence de possibilités de valorisation de technologie locale ⇒ Importance de la filière dans les habitudes alimentaires
CAP VERT	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Importance économique pour le pays ⇒ Contribution à la sécurité alimentaire ⇒ Possibilités d'échange commercial avec les pays de la sous-région ⇒ Importance des personnes impliquées dans la filière notamment la participation des femmes ⇒ Ressources halieutiques exploitées et non exploitées
GAMBIE	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Contribution à la sécurité alimentaire ⇒ Importance socio-économique
GUINEE BISSAU	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Identification et nombre d'acteurs intervenant dans chaque filière ; ⇒ Chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des acteurs ; ⇒ Volumes échangés et flux financiers mis en jeu ⇒ Dynamique actuelle et perspectives futures ⇒ Mode d'organisation et régulation de l'approvisionnement
MALI	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Portée d'intérêt national et sous-régional ⇒ Groupes cibles potentiels et/ou réels concernés ⇒ Disponibilité et fiabilité des données
MAURITANIE	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Production totale/exportée ⇒ Consommation totale/importée ⇒ Bilan (déficitaire, excédentaire, couverture) ⇒ Commerce (interne, sous-régional) ⇒ Importance dans l'économie nationale (% du PIB) ⇒ Rôle de la femme
NIGER	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Contribution à la sécurité alimentaire ⇒ Contribution à l'équilibre de la balance commerciale ⇒ création d'emplois et personnes impliquées dans la filière
SENEGAL	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Rentabilité sur les plans financier et économique ⇒ Avantages comparatifs par rapport aux produits importés ⇒ Contribution au PIB ⇒ Rôle dans la sécurité alimentaire ⇒ Emplois créés ⇒ Place dans la lutte contre la désertification
TCHAD	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Contribution à la sécurité alimentaire ⇒ Contribution à la balance commerciale ⇒ Création d'emplois ⇒ Effets sur l'environnement ⇒ Evolution de la production ⇒ Potentialités de la filière

ANNEXE N°3

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES FILIERES
RETENUES PAR PAYS**

BURKINA FASO

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
<p>1° Céréales</p> <p>Sorgho Mil Maïs Riz Pommo</p>	<p>1. Participation directe à l'alimentation</p> <p>2. Poids de la filière dans l'économie nationale</p> <p>3. Existence d'un marché local et/ou extérieur et sous-régional</p> <p>4. Existence de possibilités de valorisation de technologies locales</p> <p>5. Importance de la filière dans les habitudes alimentaires</p>	<p>Filières céréales</p>	<p>Système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Riziculture pluviale ⇒ Riziculture de bas-fonds ⇒ Riziculture irriguée ⇒ Superficie en 1993 : 30.000 ha en regression ⇒ Production en 1995 : 69.500 en stagnation ⇒ Consommation : 132.560 T : couverture des besoins en riz de 25 à 30 % ⇒ Echanges : Commercialisation Riz local libre Le riz importé : Caisse Générale de Pérequisition Importation en 1995 : 63.060 T ⇒ Transformation Artisanale manuelle Industrielle 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Sous équipement des producteurs ⇒ Faible diffusion de paquet technologique ⇒ Baisse de fertilité des sols ⇒ Coût de production élevé ⇒ Faible compétitivité de la filière ⇒ Faible organisation des producteurs ⇒ Détérioration des sols ⇒ Aléas climatiques ⇒ Forte concurrence du riz importé de meilleure qualité 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Possibilités de développement de la culture irriguée ⇒ Gain de productivité après la dévaluation du FCFA ⇒ Potentiel de rendement assez élevé (2t/ha en culture pluviale de 4 U/ha en culture irriguée) dans des zones de l'ouest et du sud-ouest ⇒ Au niveau de la ⇒ Développement du réseau national de distribution ⇒ existence de flux d'échanges informels avec l'extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Accroître les superficies consacrées à la culture du riz ⇒ Définition d'une politique de soutien à la production ⇒ Favoriser l'accès des commerçants privés au crédit ⇒ Améliorer le système d'information sur les marchés céréaliers ⇒ Améliorer le réseau routier ⇒ Tarification du riz pour protéger la production locale ⇒ Promouvoir la transformation et la consommation des céréales locales en milieu urbain ⇒ Libéralisation des échanges intra-régionaux ⇒ Application de la charte alimentaire ⇒ Promouvoir le stockage villageois
		<p>RIZ</p>		<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mauvaise adaptation technologique du matériel ⇒ Emballages inadéquats ⇒ Faiblesse de la demande ⇒ Stockage et conservation non maîtrisés ⇒ Difficultés de financement 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ transformation ⇒ Priorité de la politique de l'Etat ⇒ capacités industrielles existantes 	

BURKINA FASO

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
		le Maïs	<p>Système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Culture en zone cotonnière ⇒ Champs de case ⇒ Culture irriguée <p>Superficie : 6.54 % des céréales 5.74 % des superficies totales</p> <p>Production 1994 : 350.000 t</p> <p>Consommation :</p> <p>Echanges</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Commerce local par des privés : ⇒ Commerce régional informel <p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Artisanale ⇒ Industrielle : brasseries, biscuits, pâtes alimentaires, huile. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Faible organisation des producteurs ⇒ Dégradation des sols ⇒ Aléas climatiques <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Faiblesse du niveau de consommation ⇒ Faible diversification des produits offerts ⇒ Enclavement des zones de production ⇒ Faiblesse de la demande ⇒ Faiblesse du système d'information sur les marchés ⇒ Emballages inadéquats <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Matériels non adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Rendement élevé (2 t/ha en pluvial et 4 t/ha en irriguée) ⇒ Bonne pluviométrie en zones maïsicoles <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Possibilité de diversification des produits à base de maïs <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence d'un réseau national de distribution efficace ⇒ Possibilités d'échanges avec l'extérieur <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence de capacités industrielles ⇒ Politique de l'Etat favorable à la transformation 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Accroître les superficies consacrées à la culture du maïs ⇒ Définition d'une politique de soutien à la production <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Favoriser l'accès des commerçants privés au crédit ⇒ Améliorer le système d'information sur les marchés céréalières ⇒ Améliorer le réseau routier ⇒ Promouvoir la consommation des céréales locales en milieu urbain ⇒ Libéralisation des échanges intra-régionaux ⇒ Application de la charte alimentaire ⇒ Promouvoir le stockage villageois <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Promouvoir la transformation

BURKINA FASO

Filières inventoriées	Critères de choix des filières retenues	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
		<p>BETAILL/VIANDE</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Offre sur les marchés en 1995 : bovins : 390.439 ovins : 851.254 ⇒ Exportations contrôlées en 1995 bovins : 146.263 petits ruminants : 249.164 	<p>Système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ pastoral transhumant la zone sahélienne et sud sahélienne ⇒ pastoral sédentaire en zone agricole ⇒ pastoral spécialisé <p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ bovin : 4.345.900 têtes ⇒ ovin : 5.850.200 ⇒ caprin : 7.459.400 têtes <p>Abattages contrôlés : 85.517 T</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ bovins : 40.819 t ⇒ ovins/caprins : 33.694 t ⇒ porcins : 9296 t ⇒ asins/équins/canellins : 1708 t <p>Consommation par tête : 9,3 kg/an</p> <p>Echanges</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Transformation ⇒ 5 abattoirs ⇒ Charcuterie ⇒ Séchage 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Sècheresses répétées ⇒ Baisse des ressources en pâturage ⇒ Déficit en sous-produits agro-industriels ⇒ Insuffisance des points d'eau ⇒ Système de production pas performant ⇒ problèmes fonciers ⇒ Problèmes sanitaires ⇒ Inorganisation de la filière <p>Baisse du pouvoir d'achat : hausse du prix de la viande</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Surtaxes de l'exportation ⇒ Faiblesse de l'organisation de la filière ⇒ Production de viande fraîche limitée à la consommation intérieure ⇒ Faiblesse du financement 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Importance du cheptel <p>habitudes alimentaires favorables à la consommation</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence d'un marché national et sous-régional 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Appui à la privatisation de la profession vétérinaire ⇒ Intensification de la production animale <p>Création de structures de type privé pour la commercialisation du bétail/viande</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mise en place d'une organisation des éleveurs ⇒ Fabrication de produits à grande valeur ajoutée ⇒ Suppression des taxes illicites ⇒ Protection des produits contre les produits extra-africains ⇒ Création d'un cadre de dialogue pour la valorisation des complémentarités régionales ⇒ Renforcement des structures d'abattage
			<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Sous-équipement des abattoirs ⇒ Nombre limité de charcuteries industrielles 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Possibilités de diversification des produits 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Encadrement et formation des bouchers 	

			<p>⇒ Accessoirement transformé (jus)</p> <p>Echanges : exportations en 1995 : 330 t de mangues</p> <p>Transformation</p> <p>⇒ Artisanale : séchage</p> <p>⇒ Industrielle : boissons, confiture</p>	<p>⇒ Coûts de transport élevés</p> <p>⇒ Technologie peu adaptée</p>	<p>⇒ Possibilité de transformation artisanale et industrielle</p>	<p>⇒ Améliorer la transformation artisanale et industrielle des produits</p>
--	--	--	---	---	---	--

BURKINA FASO

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
			<p>Systèmes de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Petits jardins ⇒ Périmètres irrigués <p>Surfaces en 1993</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Tomates 700 à 800 ha ⇒ Oignon 700 à 800 ha ⇒ Haricot vert : 500 à 600 ha ⇒ Pomme de terre : 150 ha <p>Production en 1993 : 50.000 t</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Tomate 12.500 t ⇒ Oignon 10.000 t ⇒ Haricot vert 4.000 t ⇒ Pomme de terre 3.500 t ⇒ Autres 20.000 t <p>Consommation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 10 % de la production de haricot vert et tomate <p>Echanges</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Exportation en 1995 : 2821 t haricot <p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Artisanale ⇒ Industrielle (tomate) 	<p>⇒ Inadaptation et faiblesse de l'encadrement technique</p> <p>⇒ Faible appui de la recherche</p> <p>⇒ Habitudes alimentaires pas favorables</p> <p>⇒ Demande intérieure limitée</p> <p>⇒ Enclavement des zones de productions</p> <p>⇒ Absence de normes de contrôle et de qualité</p> <p>⇒ Difficulté de conservation</p> <p>⇒ Coûts de transport élevés</p> <p>⇒ Coût élevé</p> <p>⇒ Technologie non maîtrisée</p> <p>⇒ Concurrence trop forte des importations</p>	<p>⇒ Possibilité de cultures irriguées</p> <p>⇒ Climat favorable</p> <p>⇒ Existence d'un marché national et extérieur</p> <p>⇒ Possibilité de transformation artisanale et industrielle</p>	<p>⇒ Améliorer les conditions d'évacuation des produits</p> <p>⇒ Diversifier la production</p> <p>⇒ Diversifier les marchés</p> <p>⇒ Créer une structure de normalisation et de contrôle</p> <p>⇒ Profiter de la déréglementation du transport aérien</p> <p>⇒ Supprimer les tracasseries administratives</p> <p>⇒ Renforcer le contact entre les acteurs de la filière</p> <p>⇒ Améliorer la transformation artisanale et industrielle des produits</p>
		B) LEGUMES				

BURKINA FASO

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
		3) AVICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Il existe deux types d'aviculture ⇒ Aviculture moderne : orientée sur la production d'œufs ⇒ Aviculture traditionnelle : de type rural ⇒ Effectif : aviculture moderne : 79.000 sujets ponduses en 1990 ; aviculture traditionnelle : 19.339.800 sujets en 1995 ⇒ Consommation de volaille : 0,91 kg/t/an ⇒ Exportation en 1995 : 2.000.000 volailles 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Aviculture moderne ⇒ Insuffisance de la formation technique des éleveurs ⇒ Aliments chers et de qualité faible ⇒ Problèmes sanitaires ⇒ Climat peu favorable à l'élevage industriel de volaille ⇒ Inorganisation de la filière ⇒ Faiblesse des structures d'appui <p>Aviculture traditionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Contraintes alimentaires ⇒ Contraintes sanitaires ⇒ Contraintes d'habitat ⇒ Contraintes de formation des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Demande forte dans les centres urbains. (consommation journalière de 2,1 t de volaille) à Ouagadougou 	⇒
		FRUITS ET LEGUMES	<p style="text-align: center;">Manguue</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Superficies : 5.000 ha ⇒ Production : 35 à 40.000 t en 1993 ⇒ Variétés non écrites dominent la production (amélie, brooks, Springfield) ⇒ Production de mi-février à août avec une pointe en avril-mai-juin 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Non existence de plusieurs variétés ⇒ Faiblesse de l'encadrement ⇒ Recherche agricole limitée ⇒ Matériel végétal limité 	⇒	⇒
		Maringou	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Culture sur les périmètres privés et petits jardins ⇒ Surfaces cultivées : 500 à 600 ha ⇒ Production : 4.000t en 1993 ⇒ Période : décembre-mi-mars 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Inadaptation des acquis de la recherche ⇒ Faiblesse de l'encadrement ⇒ Faiblesse de l'appui de la recherche et de l'encadrement 		
		Haricot vert				

BURKINA FASO

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
		Tomate	<p>⇒ Culture irriguée en individuel ou collectif</p> <p>Superficiers cultivées : 700-800 ha en 1993</p> <p>Production : 12.500 t en 1993</p> <p>⇒ Période : décembre-fin juin</p>	<p>⇒ Inadaptation des acquis de la recherche</p> <p>⇒ Inadaptation et faiblesse de l'encadrement technique aux systèmes de production</p> <p>⇒ Faible appui de la recherche et des services de vulgarisation agricole dans le transfert de technologies et techniques culturales améliorées</p> <p>⇒ Transformation</p> <p>⇒ Coût élevé de la transformation</p> <p>⇒ Technologie non maîtrisée</p> <p>⇒ Concurrence trop forte des importations</p>	<p>⇒ Possibilités de transformation artisanale et industrielle</p>	
		Echanges	<p>⇒ Exportation vers le Togo</p>	<p>⇒ Demande intérieure limitée</p> <p>⇒ Difficulté d'écoulement à cause de l'enclavement des zones de production</p> <p>⇒ Absence de normes de contrôle et de qualité</p> <p>⇒ difficultés de conservation</p> <p>⇒ Coûts de transport élevés</p>	<p>⇒ Existence d'un marché national et extérieur</p>	

CAP VERT

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Céréales ⇒ Légumineuses ⇒ Fruits et légumes ⇒ Tubercules ⇒ Viande ⇒ Aviculture ⇒ Lait ⇒ pêche 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Importance économique pour le pays ⇒ Contribution à la sécurité alimentaire ⇒ Possibilités d'échange commercial avec les pays de la sous-région ⇒ Importance des personnes impliquées dans la filière et degré de participation des femmes ⇒ Ressources halieutiques disponibles et non exploitées 	<ul style="list-style-type: none"> Les tubercules (pomme de terre) 	<p>Système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Culture irriguée ⇒ Culture pluviale <p>Production en 1995 : 2100 t soit 29 % de la production horticole .</p> <p>Production irriguée en hausse de 10 %, baisse des surfaces cultivées</p> <p>Consommation : 7376 T/an soit 19 kg/hb/van</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Taux de couverture des besoins : 38 % <p>Echanges</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Importations en 1995 : 2982 tonnes <p>T transformation Faible niveau de transformation ⇒ exception shaps</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Déficit en eau d'irrigation ⇒ Pratiques culturales inadéquates du système de production pluvial ⇒ Faible disponibilités en intrants (semences) ⇒ Prédominance d'unités de productions familiales peu performantes ⇒ Développement limité des surfaces irriguées à cause du déficit de l'eau ⇒ Accès difficile au crédit et faible capacité d'investissement des paysans ⇒ Encadrement agricole inadéquat ⇒ Isolement des files consommatrices et productrices ⇒ Manque d'infrastructures de transport et de conservation locale ⇒ Concurrence des importations ⇒ Fluctuation des prix ⇒ Enclavement des files ⇒ dispersion géographique de la production ⇒ Pertes de récoltes élevées ⇒ Inorganisation des promus ⇒ Difficultés d'accès au crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence de possibilités d'intensification ⇒ existence d'infrastructures dans l'ensemble du territoire ⇒ Existence de ressources humaines en matière technique ⇒ Existence d'un potentiel sous-exploité en zones humides et sub-humide ⇒ Existence de plusieurs variétés productives et adaptées ⇒ Existence de techniques en irrigation améliorées ⇒ Possibilités d'étendre la production à deux périodes de l'année ⇒ Rendement assez élevé ⇒ Système d'information efficace 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Intensifier la production dans les zones humides et subhumides ⇒ Renforcer l'introduction de nouvelles variétés plus performantes ⇒ Améliorer la structure agraire existante

CAP VERT

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
			<p>Système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Exploitations de type familial (99 %) ⇒ Exploitations de type intensif <p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Effectif en 1995 : 100.200 caprins ⇒ 68.200 porcins ⇒ 21.200 bovins ⇒ 8.7010 ovins <p>Viande en 1995 : 45.000 t dont 72 % porcins ; 16,3 % de bovins et 11 % d'ovins et caprins</p> <p>Consommation en 1995 : 16,5 kg</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ De production ⇒ Faible connaissance de la situation zoo-sanitaire ⇒ Faible connaissance des paramètres zootechniques ⇒ Faible disponibilité de ressources hydriques ⇒ Prédominance d'exploitations traditionnelles ⇒ Inexistence de technologie adaptée pour les sous-produits agricoles destinés à l'alimentation animale ⇒ Contrôle sanitaire précaire et déficient ⇒ Méfiance des consommateurs vis-à-vis de la viande locale 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence de races locales adaptées et d'une grande variété génétique ⇒ Existence de stations de sélection animale <p>⇒ Demande nationale en progression</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Améliorer la production de viande ⇒ Améliorer l'assistance vétérinaire ⇒ Améliorer la gestion, des ressources fourragères ⇒ Améliorer le potentiel génétique des races ⇒ Mettre en place un laboratoire vétérinaire apte à répondre aux besoins
		2) VIANDE	<p>Echanges</p> <p>Importations en 1995 : 281 tonnes en provenance d'Europe</p> <p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Semi industrielle (viande de porc) ⇒ traditionnelle (viande porcine, caprin) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Prédominance d'abattages clandestins ⇒ Absence de contrôle de qualité ⇒ Taxes municipales élevées ⇒ Manque de personnel qualifié dans les découpes ⇒ Méconnaissance de la situation commerciale de la viande ⇒ Coûts élevés des facteurs ⇒ Difficultés d'approvisionnement des unités de transformation ⇒ Difficulté d'accès au crédit ⇒ Technologies et technique de transformation inadéquates ⇒ Faible qualité des produits transformés traditionnellement 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence d'une législation ⇒ Existence d'un système solide de contrôle de qualité ⇒ Forte concurrence des produits importés <p>⇒ Transformation industrielle</p> <p>⇒ Existence d'unités de transformation de produits (viande porcine)</p> <p>⇒ Existence d'un marché sur les produits transformés au niveau local</p> <p>⇒ Disponibilités de qualités techniques dans le secteur de transformation agro-alimentaire</p> <p>⇒ Transformation traditionnelle existence d'un savoir faire traditionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Améliorer le système de contrôle de qualité ⇒ Promouvoir la transformation artisanale, semi-intensive et industrielle de produits à base de viande ⇒ Réhabiliter et restaurer des infrastructures d'abattage, de stockage et de conservation

CAP VERT

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
		3) AVICULTURE	<p>Systemes de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Traditionnel ⇒ Extensif <p>Production en 1995: 1188 t dont 1520 t aviculture intensive</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 35.063,2 milliards d'œufs dont 9626,2 milliards pour l'aviculture traditionnelle et 23434,8 milliards pour l'aviculture intensive <p>Consommation : 4,95 kg/m/an ; 92 œufs/m/an</p> <p>Echanges</p> <p>Importation en 1995 : 1289 tonnes</p> <p>Transformation : inexistante</p>	<p>Principales contraintes des filières retenues</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Faible disponibilité en ressources hydriques ⇒ Prédominance de races peu productives ⇒ Faible disponibilité d'aliments concentrés, de poussins et des facteurs de production ⇒ Prédominance d'unités familiales traditionnelles ⇒ Inexistence d'un service de contrôle de qualité <p>⇒ Inexistence de service de laboratoire de contrôle vétérinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Méconnaissance des quantités consommées et des circuits de commercialisation ⇒ Dispersion des exploitations ⇒ faiblesse des productions ⇒ Manque d'infrastructures de conservation ⇒ Mauvaise planification de l'action commerciale par les opérateurs ⇒ Méconnaissance du stock national ⇒ Facteurs de production importés ⇒ faiblesse compétitivité des produits nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence d'un potentiel de production intensive de volaille ⇒ Existence d'unités de produits locaux <p>⇒ Demande intérieure en progression</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Bonne source de calories et protéines animales 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Consolider et développer l'aviculture ⇒ Accroître la production nationale ⇒ Mettre en place un laboratoire vétérinaire apte à répondre aux besoins ⇒ Améliorer l'assistance vétérinaire

CAP VERT

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
		4) Thon	<p>Système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pêche artisanale ⇒ Pêche industrielle <p>Production : d'avril à novembre</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Potentiel de : 25.000 à 30.000 t ⇒ Captures 1994 : 7500 t dont 4000 t par la flotte étrangère <p>Consommation : 9kg/hat/an</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Thon provenant essentiellement de la pêche artisanale <p>Echanges</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Exportation <p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Artisanale ⇒ Industrielle 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Embarcations obsolètes et avec une faible autonomie ⇒ Techniques de pêche inadéquates ⇒ Manque d'infrastructures de stockage et de conservation <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Manque de moyens de conservation dans certaines zones ⇒ Faible pouvoir d'achat des populations rurales ⇒ Prix dépendant de l'offre et de la demande ⇒ Difficultés d'approvisionnement des zones enclavées 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Potentiel élevé : 25.000 à 30.000 tonnes ⇒ Possibilités de vente sur le marché national ⇒ Perspectives d'augmentation de la production en diversifiant les produits ⇒ Capacités de diversification des produits ⇒ Utilisation des installations frigorifiques de SAL 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Diversifier la production ⇒ Promouvoir les produits transformés ⇒ Mettre en place un système de contrôle de qualité ⇒ Vulgariser de nouvelles techniques de pêche <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Intensifier les échanges avec les pays de la CEDEAO ⇒ Promouvoir les échanges au niveau des opérateurs avec ceux des autres pays ⇒ Faciliter l'information entre les pays ⇒ Développer et intensifier le marketing sur les produits de la pêche

GAMBIE

Filières inventoriées	Critères de choix des filières portenses	Filières portenses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Céréales ⇒ Arachides ⇒ Coton ⇒ Sésame ⇒ Bétail-viande ⇒ Aviculture ⇒ Pêche 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Potentialités pour la sécurité alimentaire ⇒ Potentialités pour le développement économique et social du pays 	<p>MIL.</p>	<p>Système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le mil précocé cultivé de juillet à septembre ⇒ le mil tardif cultivé de juillet à novembre <p>Superficie</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Superficies cultivées : 43.460 ha <p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Production de mil hatif : 43.400 ha en 1995 ⇒ Evolution positive de la production de mil depuis 1980 <p>Consommation : ND</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Echanges : commerce local <p>Transformation : artisanale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Besoins élevés de main d'œuvre à la récolte ⇒ Culture sensible aux attaques des animaux nuisibles et maladies ⇒ Aléas climatiques ⇒ Saisonnalité de l'offre : offre de mil insuffisante ⇒ Enclavement des zones de production 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence de plusieurs variétés améliorées 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Vulgariser des variétés de céréales à haut potentiel ⇒ Renforcer la formation des paysans et de l'encadrement sur les techniques améliorées
		<p>MAIS</p>	<p>Système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ pluvial <p>Superficie en 1995 : 12.700 ha</p> <p>Production en 1995 : 13600 t : en progression</p> <p>Consommation : ND</p> <p>Echanges : Commerce local</p> <p>Transformation Artisanale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Absence de politique en direction de la transformation ⇒ Coût élevé des intrants ⇒ Maladies et insectes nuisibles <p>Difficultés de transport et stockage</p> <p>Instabilité des prix</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Maturité précoce du maïs par rapport aux autres céréales ⇒ Demande croissante 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Vulgariser des variétés de céréales à haut potentiel ⇒ Renforcer la formation des paysans et de l'encadrement sur les techniques améliorées ⇒ Promouvoir la consommation des céréales locales ⇒ Promouvoir la diffusion de l'information sur les céréales

GAMBIE

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
			<p>Système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Volaille ⇒ Aviculture traditionnelle ⇒ Petit élevage commercial <p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Cheptel : 740.000 sujets en 1994 <p>Consommation</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ en progression <p>Echanges</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Importation de viande de volaille en 1994 : 396.4 t <p>Transformation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Inexistante 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Aviculture traditionnelle ⇒ Maladies avaries fréquentes ⇒ Alimentation faible ⇒ Habitat rudimentaire ⇒ Mortalité élevée ⇒ Aviculture moderne ⇒ Manque de poussins d'un jour ⇒ Manque d'aliments pour volaille ⇒ Manque d'infrastructures de conservation ⇒ Difficultés de transport ⇒ Circuits de commercialisation peu développés ⇒ Absence d'infrastructures de transformation (abattoirs-charcuteries) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Demandecroissante avec la forte urbanisation 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Améliorer l'habitat ⇒ Développer des marchés organisés pour les produits avicoles ⇒ Encourager l'initiative privée ⇒ Améliorer les capacités du laboratoire vétérinaire ⇒ Améliorer l'aviculture rurale ⇒ Renforcer le contrôle de qualité
		3) AVICULTURE				

GAMBIE

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
		4) IRONGIA	<p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Contribution du secteur de la pêche dans le PIB : 7 % <p>Consommation</p> <p>Bongna est l'espèce la plus consommée dans le pays</p> <p>Consommation de Bongna : 16,64 kg/hl/an</p> <p>Échanges</p> <p>Commercialisation locale</p> <p>Transformation</p> <p>Artisanale : séchage, fumage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Manque d'infrastructures de débarquement ⇒ Sous-équipement du secteur de la pêche artisanale ⇒ Financement inadéquat ⇒ Absence de normes de qualité ⇒ Contraintes économiques, techniques et institutionnelles ⇒ Réseau de transport inadéquat ⇒ Marchés de vente de poisson pas adaptés aux normes de qualité ⇒ Mauvaise qualité des produits transformés 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Ressources halieutiques importantes ⇒ Habitude alimentaire répandue ⇒ Niveau de consommation élevé ⇒ Existence de bougs frais et transport dans le marché. ⇒ Demande importante de produits transformés ⇒ Développement des projets de transformation (AFDP) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Développer le crédit pour la pêche artisanale ⇒ Développer la formation sur les techniques de production et de transformation ⇒ Développer les infrastructures de débarquement, stockage et conservation ⇒ Développer le circuit de distribution et de marketing à travers des moyens de communication améliorés

GUINEE BISSAU

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
⇒ Céréales (riz, mil, sorgho, fonio, maïs)	Identification et nombre d'acteurs intervenants dans chaque sous-filière		Systèmes de production ⇒ riz pluvial ⇒ riz de bas-fonds d'eau douce	⇒ Sols acides, sols salins ; sols fragiles ⇒ Erosion ⇒ Baisse de la pluviosité ⇒ Ouvrages mal entretenus ⇒ Mauvaise gestion de l'eau ⇒ Difficulté d'accès au crédit ⇒ Insuffisance d'accès au crédit ⇒ Faibles prix aux producteurs		⇒ Tirer les enseignements des appuis techniques déjà mis en oeuvre ⇒ Créer des infrastructures de désenclavement ⇒ Appuyer les organisations de producteurs ⇒ Insérer le riz dans la diversification de la production
⇒ Arachide	⇒ Chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des acteurs		Superficies en 1994 : 67.000 ha ⇒ riz pluvial : 24.700 ha ⇒ riz de bas-fonds d'eau douce : 32.000 ha ⇒ riz de plaines salées : 11.300 ha			
⇒ Tubercules			Production en 1994 : 130.900 t ⇒ riz pluvial : 40.100 t ⇒ riz d'eau douce : 68.600 t ⇒ riz de plaines salées : 22.200 t			
⇒ Coton			Consommation ⇒ Besoins : 127.000t/an ⇒ Consommation actuelle : 107 kg/ha/an			
⇒ Cajou	⇒ Volumes échangés et flux financiers mis en jeu	I. RIZ	Echanges ⇒ Commercialisation et prix libéralisés en 1989 Les flux d'échanges frontaliers s'inversent en fonction des périodes de récolte	⇒ Crédit à la commercialisation mal organisé ⇒ Difficulté d'accès aux marchés porteurs ⇒ Mauvais état des routes	⇒ Existence des marchés des pays voisins ⇒ Marché du Sénégal et de la Guinée ⇒ Transport maritime	⇒ Constituer des stocks régulateurs ⇒ Lever les barrières douanières ⇒ Assainir et renforcer le transport maritime ⇒ Renforcer les capacités de stockage des producteurs ⇒ Améliorer la qualité ⇒ Suivre les prix et les termes du troc ⇒ Améliorer la collecte dans les zones enclavées
⇒ Fruits et légumes	⇒ Dynamique actuelle et perspectives futures		⇒ Existence de troc de paddy contre des biens de consommation courante ⇒ Importation : 50.000 t/an ⇒ Exportation : 5.000 t à 10000 t/an vers les pays voisins	⇒ Coûts de transformation élevés ⇒ Importantes pertes		
⇒ Bétail-viande	⇒ Modes d'organisation et régulation de l'approvisionnement		Transformation ⇒ Trois unités industrielles sous utilisées ⇒ Artisanat			

GUINEE BISSAU

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
		2. FILIERE FRUITIERE	<p>Système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ « Les Ponterricos » paysans ⇒ « Les Ponterricos » capitalistes ⇒ Petites exploitations paysannes ⇒ Cultures de bananes et ananas en association ⇒ Anacardiens, manguiers, agrumes sous forme de plantation ou vergers ⇒ Collatiers : sous forme de peuplements de 150 à 200 pieds <p>Production : noix de cajou</p> <p>Consommation : sous forme de produits frais</p> <p>Echanges</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Commerce avec le Sénégal et la Gambie pour les fruits et cola ⇒ Exportation de noix de cajou vers Inde et Arabie Saoudite en 1996 : 30.000 t <p>Transformation : inexistence de structures de transformation industrielle ou semi-industrielle</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Transformation artisanale du vin de cajou 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mauvaise organisation des producteurs ⇒ Périodes de production trop courtes ⇒ Défaut de moyens de conservation ⇒ Difficultés de conditionnement ⇒ Difficultés de transport ⇒ Manque d'information sur les marchés et les prix ⇒ Coûts élevés du prêt ⇒ Absence de technologie appropriée ⇒ Faible qualité des produits 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Culture fruitière adaptée aux conditions agro-écologiques ⇒ Existence d'un marché intérieur ⇒ Existence d'un marché sous-régional (Sénégal, Gambie) ⇒ Existence d'un marché international sur la noix d'anacardes (Inde-Arabie Saoudite) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Améliorer des infrastructures de stockage, de conservation, de transport et de commercialisation ⇒ Élargir la production fruitière ⇒ Organiser les producteurs ⇒ Développer le système d'information sur les marchés et les prix ⇒ Améliorer la qualité des produits

GUINEE BISSAU

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
			<p>Systèmes de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Agro-pastoral ⇒ Semi-intensif <p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Effectif ovins : 240.000 têtes ⇒ caprins : 225.000 têtes ⇒ bovins : 410.000 têtes <p>Consommation : demande en progression</p> <p>Echanges</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Commerce local de bétail plus développé ⇒ Importation de bétail inexistante ⇒ Exportation bétail marginale ⇒ Importation de viande en provenance de l'Union Européenne <p>Transformation : inexistante</p>	<p>Principales contraintes des filières retenues</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Persistance des maladies ⇒ manque de pâturages ⇒ Insuffisance des points d'eau ⇒ Gestion du bétail inefficace ⇒ Faible niveau d'organisation de la filière ⇒ Absence de structures d'appui aux productions animales <p>⇒ Offre trop limitée et irrégulière</p> <p>⇒ Absence d'un véritable réseau de marché de bétail</p> <p>⇒ Approvisionnement trop saisonnier d'animaux</p> <p>⇒ Production trop éparpillée</p> <p>⇒ Absence d'abattoirs</p>	<p>Potentialités des filières retenues</p> <p>⇒ Demande intérieure en croissance</p>	<p>Mesures d'amélioration proposées</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Créer des infrastructures rurales de désenclavement ⇒ Développer et mettre en place un système adéquat de gestion du bétail et des ressources pastorales ⇒ Mettre en place un service vétérinaire efficace ⇒ Faciliter l'accès aux intrants
		3. LA FILIERE DES PETITS RUMINANTS				

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Céréales ⇒ Oléagineux ⇒ Sucre ⇒ Tubercules ⇒ Fruits et légumes ⇒ Produits de l'élevage ⇒ Produits de la pêche ⇒ Produits de cueillette 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Portées d'intérêt national et sous-régional ⇒ Groupes cibles potentiels et/ou réels concernés ⇒ Disponibilité et fiabilité des données 	<p style="text-align: center;">RIZ</p>	<p style="text-align: center;">SYSTEMES DE PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ les périmètres avec maîtrise totale d'eau ⇒ les périmètres avec maîtrise partielle d'eau ⇒ les périmètres de submersion contrôlée ⇒ les bas-fonds aménagés du Mali sud ⇒ les zones diffusées non aménagées ⇒ Performances très différentes <p>SUPERFICIE en 1995 : 230.000 ha</p> <p>PRODUCTION EN 1995 : 458.425 T</p> <p>CONSUMMATION en 95 : 306.000 T</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ autoconsommation : 35,29 % ⇒ couverture des besoins : 87 % ⇒ 20 % de la consommation de céréales <p style="text-align: center;">ECHANGES</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Commercialisation peu organisée : ⇒ Prix fixés entre l'office du Niger et les producteurs (prix syndical) ⇒ Importation en 1995 : 40.000 T ⇒ Suppression des barrières dans la sous-région : ⇒ Compétitivité rétablie après la dévaluation <p style="text-align: center;">TRANSFORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Manuelle ⇒ Industrielle ⇒ Décortiqueuses privées 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Coûts élevés des aménagements ⇒ Zones de production enclavées et mauvais état des pistes et routes <p style="text-align: center;">⇒ Couverture insuffisante des besoins</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Echanges informels ⇒ Coûts élevés du transport ⇒ Fluctuation des cours internationaux du riz et du dollar ⇒ Riz décortiqué taxé à l'importation ou autorisation préalable ⇒ Mauvais conditionnement 	<p style="text-align: center;">⇒ Marché intérieur en expansion</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Disponibilité de terres irrigables : 2 millions ha bien répartis ⇒ maîtrise des techniques par les exploitants responsabilisés ⇒ Programmes importants d'investissement ⇒ Coût de production faible par rapport à ceux des pays voisins ⇒ Système de financement renforcé <p style="text-align: center;">⇒ Marché sous-régional en expansion</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Reprise de la compétitivité <p style="text-align: center;">⇒ Multiplicité de petites décortiqueuses</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Poursuivre les programmes de réhabilitation et extension des superficies ⇒ Organiser l'approvisionnement des producteurs en intrants <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Harmoniser les normes d'exportation au niveau sous-régional ⇒ Mettre en place un cadre de concertation entre acteurs de la filière ⇒ Supprimer les taxes d'import-export du riz décortiqué <p style="text-align: center;">⇒ Politique fiscale et de financement des décortiqueuses et formation utilisateurs</p>

MALI

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
			<p>SYSTEMES DE PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Culture pure (intensive) souvent en rotation avec le coton ⇒ En association avec le mil ⇒ Culture pluviale avec UCA répandues <p>SUPERFICIE EN 95 : 258.930 ha</p> <p>PRODUCTION EN 1995 : 259.930 T</p> <p>CONSOMMATION: 27 kg/ha/an de la consommation de céréales</p> <p>ECHANGES</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Importation de la Côte d'Ivoire ⇒ Exportation (Sénégal, Côte d'Ivoire) : 3.000 T <p>TRANSFORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Manuelle 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Aléas climatiques (cultures sensibles aux aléas) ⇒ Coûts élevés des intrants (culture exigeante en eau et en fumure) <p>⇒ La préparation difficile réduit la demande</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pratique de la culture attelée ⇒ Appui politique de relance de la production <p>⇒ Existence d'un marché intérieur</p> <p>⇒ Marché sénégalais (aliment de bétail)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Intensifier la vulgarisation <p>⇒ Relancer les stocks villageois au niveau des associations villageoises</p> <p>⇒ Rechercher des débouchés sous-régionaux</p> <p>⇒ Favoriser l'installation des minorités</p>
		MAIS				

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
		<p>BETAIL/ VIANDE</p>	<p>SYSTEMES DE PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Système agro-pastoral ⇒ Système pastoral ⇒ Système semi-intensif <p>PRODUCTION EN 1995</p> <p>Effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ bovins : 5.707 millions ⇒ Petits ruminants : 13.150 millions <p>Abattages contrôlés</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Bovins : 200.000 têtes ⇒ Petits ruminants : 480.000 têtes <p>Nombreux abattages clandestins</p> <p>CONSOMMATION</p> <p>ECHANGES</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Commercialisation libéralisée et informelle ⇒ Exportations avant dévaluation : 200.000 bovins/an ⇒ bovins en 1995 : 228.000 <p>TRANSFORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 5 abattoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Difficile d'accès au crédit ⇒ Insuffisance et cherté des aliments de bétail <p>Faible pouvoir d'achat des consommateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Absence d'aménagement des pistes de commercialisation ⇒ Inorganisation des professionnelles ⇒ Faible qualité du bétail et de la viande ⇒ Coûts de transport élevés <p>Abattoirs insuffisants: vétustes et sous-équipés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Important espace de pâturage ⇒ Effectif important du cheptel <p>Débouchés extérieurs (Gabon, Algérie, Côte d'Ivoire, Ghana)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Entreprendre des programmes d'hydraulique pastorale, réaliser des aménagements ⇒ Renforcer la réglementation pastorale ⇒ Faciliter l'accès au crédit <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mettre en place un système d'information et de planification ⇒ Renforcer les réseaux de communication et d'information sur les marchés ⇒ Développer la recherche sur la transformation

MAURITANIE

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Viande ⇒ Lait ⇒ Cornes et onglets ⇒ Laines ⇒ Céréales ⇒ Pêche ⇒ Dattes 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Production totale/exportée ⇒ Consommation totale/importée ⇒ Bilan (déficitaires, excédentaires, couverture) ⇒ Commerce (interne, sous régional) ⇒ Importance dans l'économie nationale (% PIB) ⇒ Rôle de la femme 	<p>Filières porteuses retenues</p> <p>BETAIL /VIANDE</p>	<p>Caractéristiques des filières retenues</p> <p>SYSTEMES DE PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Système extensif ⇒ Système péri-urbain <p>PRODUCTION EN 1992</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Effectif du cheptel ⇒ Bovins : 1.200.000 ⇒ Petits ruminants : 8.500.000 ⇒ Camelins : 1.050.000 <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Viande : 67.340 tonnes dont viande bovin : 18.200 t ⇒ viande PR* : 32.400 t ⇒ viande cameline : 17.100 t <p>CONSOMMATION ANNUELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 50.230 T en moyenne ⇒ 36 kg/hb en 1970 ⇒ 23.2 kg/hb en 1992 <p>ECHANGES</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Commercialisation informelle du bétail mais contrôlée de la viande ⇒ Exportation de bétail : 401.300 têtes <p>TRANSFORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Abattage peu contrôlé 	<p>Principales contraintes des filières retenues</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Déséquilibre animal/ressources (intrants) ⇒ Maladies animales ⇒ Difficultés d'accès au crédit <ul style="list-style-type: none"> ⇒ baisse du pouvoir d'achat des consommateurs ⇒ Problème d'hygiène <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Professionnels non organisés ⇒ Concurrence de la viande européenne en Côte d'Ivoire ⇒ marchés de bétail peu nombreux sans équipements et sans infrastructures de communication <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Manque d'abattoirs modernes 	<p>Potentialités des filières retenues</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Efficaces importants <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les exportateurs de bétail expérimentés disposent d'un capital propre 	<p>Mesures d'amélioration proposées</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Recenser le cheptel ⇒ Mettre en place un système permanent de collecte des données ⇒ Améliorer les parcours ⇒ Promulguer une législation en matière d'intrants agricoles ⇒ Etablir une liste de médicaments prioritaires : ⇒ Définir les limites et les responsabilités de la médecine vétérinaire privée <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réaliser le projet de construction de l'abattoir de Noutakchott

* PR : Petits ruminants

MAURITANIE

Fileères inventoriées	Critères de choix des fileères porteuses	Fileères porteuses retenues	Caractéristiques des fileères retenues	Principales contraintes des fileères retenues	Potentialités des fileères retenues	Mesures d'amélioration proposées
		LAIT	<p>PRODUCTION EN 1992</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 360.500 T dont : ⇒ vaches : 145.000 t ⇒ petits ruminants : 190.000 t ⇒ camélins : 25.000 t <p>IMPORTATION EN 1993</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Selon les sources d'information, elle est de 90.755 t ou 17.555 t <p>CONSOMMATION: 57 à 169 l/b/an, selon les sources d'information</p> <p>COMMERCIALISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Elle est essentiellement urbaine du fait de deux unités laitières à Nouakchott et des petits exploitants. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ la transhumance réduit l'offre 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Regain d'intérêt des éleveurs pour la vente de lait (changement de comportements) 	
		CEREALES	<p>Système extensif de production</p> <p>SUPERFICIE EN 1995</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mil : Sorgho : 162.200 ha ⇒ Irriguée : 19.000 ha <p>PRODUCTION NETTE EN 1995</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Sorgho : 111.470 t ⇒ Mil : 7.850 t ⇒ maïs : 6.280 t ⇒ Riz : 31.400 t <p>COUTS DE PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Gas-oil subventionné (riz) <p>CONSOMMATION : 150 à 163 kg/bs/an</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ mil, sorgho : 26 % ⇒ Riz : 28 % ⇒ Blé : 45 % <p>Autoconsommation : 12 %</p> <p>ECLAIRCISSES : libéralisés en 1989-1991. Prix de revient du riz importé < celui du riz local</p> <p>TRANSFORMATION : Petites rizeries industrielles : moulins</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Aléas climatiques ⇒ Absence de semences sélectionnées ⇒ Enclavement et difficultés de transport ⇒ Absence de crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Potentiel en terre : 277.000 ha dont 137.000 dans la vallée du fleuve Sénégal 	
			<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Insuffisance des débouchés ⇒ Absence de structure de stockage 			

MAURITANIE

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
			<p>Systèmes de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Système industriel ⇒ Système artisanal moderne artisanal <p>Production moyenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 482.702 tonnes/an dont 446.886 t en pêche industrielle <p>Consommation</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 17.000 T/an soit 3 % de la production totale ⇒ 8 kg/h/an <p>Echanges</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 97 % de la production est exportée vers l'Europe, le Nigeria ou la Côte d'Ivoire <p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Artisanale 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Vétusité de l'armement ⇒ Coût élevé des facteurs de production ⇒ Manque d'infrastructure de base 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Importance des ressources halieutiques 	
				<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Difficulté de stockage et de conservation ⇒ faible qualité des produits par rapport aux normes ⇒ Insuffisance des circuits de commercialisation ⇒ Faible niveau de transformation et de diversification des produits 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Marchés sous-régional et international en expansion ⇒ Compétitivité des produits 	

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Bétail-viande ⇒ Produits laitiers ⇒ Produits avicoles ⇒ oignon ⇒ Nishé ⇒ Arachide ⇒ Poutron ⇒ Riz ⇒ Sésame ⇒ Souchet ⇒ Ail ⇒ Canne à sucre ⇒ Blé ⇒ Miso-sorgho ⇒ maïs ⇒ fruits ⇒ Produits de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Contribution à la sécurité alimentaire ⇒ Contribution à l'équilibre de la balance commerciale ⇒ Création d'emplois et personnes impliquées dans la filière 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ BÉTAIL/VIANDE 	<p>SYSTEMES DE PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pastoral extensif ⇒ Sédentaire extensif ⇒ Système semi extensif <p>EFFECTIF EN 1995</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Bovins : 1.986.000 ⇒ Ovins : 3.732.000 ⇒ Caprins : 5.890.000 ⇒ Camelins : 379.600 <p>PRODUCTION CONTROLÉE DE VIANDE (en tonnes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 60.000 t dans 5 abattoirs ⇒ Abattage clandestin : ≈ 60.000 T ⇒ Vaccination payante <p>CONSOMMATION EN 1995 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 10 kg/h/an <p>ECHANGES</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Commercialisation libéralisée maïs informelle <p>EXPORTATION BÉTAIL 1995 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Bovins : 77.189 ⇒ Ovins : 139.225 ⇒ Caprins : 164.070 ⇒ Camelins : 27.488 <p>TRANSFORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Conservation/séchage ⇒ 4 abattoirs modernes 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Aléas climatique ⇒ barrières sanitaires ⇒ Coûts élevés du transport ⇒ mauvaise réparation des points d'eau (maîtrise eau-pâturage) ⇒ Vétusé des infrastructures et équipement ⇒ baisse du pouvoir d'achat des consommateurs ⇒ Niveau élevé de l'abattage clandestin ⇒ Concurrence de la viande d'origine extra-africaine subventionnée ⇒ La transhumance réduit la performance des animaux ⇒ Informalisation de la commercialisation ⇒ L'insuffisance d'organisations formelles ⇒ Coûts élevés du transport de risques liés aux convoys à pied ⇒ Absence d'infrastructures sur les marchés ⇒ Fiscalité lourde ⇒ Fortes variations du taux de change Naira/FCFA ⇒ Problème d'hygiène 	<p>BÉTAIL</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Efficacité élevés et conditions sanitaires relativement bonnes ⇒ Existence d'une zone pastorale et d'une zone agricole complémentaires ⇒ Personnes hautement spécialisées dans la conduite des troupeaux ⇒ maîtrise relative des grandes maladies comme la peste et la péripneumonie bovine ⇒ Intérêt national de l'épargne nationale au secteur de l'élevage ⇒ Débouchés porteurs dans les pays côtiers et le Maghreb <p>VIANDE</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Qualité organoleptique de la viande nigérienne très appréciée par les consommateurs ⇒ Demande intérieure et extérieure élevée de la viande séchée classiquement (Kilich) <p>⇒ Projet de construction d'un nouvel abattoir à Niamey : 18.000/an pour exportation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Intensifier la lutte contre les maladies animales notamment la peste bovine et la fièvre aphteuse ; établir une carte épidémiologique ⇒ Améliorer l'alimentation du bétail : en développant l'hydraulique pastorale et en aménageant l'espace pastoral et agro-pastoral ⇒ Institutions financières rurales ⇒ Système d'informations commerciales sous-régionales ⇒ Infrastructures de communication ⇒ Emergence d'organisations professionnelles ⇒ Améliorer les conditions de production de la viande : réhabilitation et extension des abattoirs et des séchoirs municipaux

NIGER

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
			<p>SYSTEMES DE PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Système extensif (manuel à la case) ⇒ Système intensif avec forage et motopompe) ⇒ Système haute intensité (irrigation gravitaire) <p>PRODUCTION SUR PETITES SUPERFICIES</p> <p>SUPERFICIES EN 1994 : 6.000 ha</p> <p>PRODUCTION 1994 : 185.600 t</p> <p>ECHANGES INFORMELS : données non concordantes selon les sources</p> <p>EXPORTATION : 2,5 milliards/an</p> <p>Production essentiellement exportée vers la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin</p>	<p>PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Insuffisance des semences en quantité et en qualité (dégénérescence) ⇒ Absence de crédit agricole organisé ⇒ Dégradation de l'environnement due à l'érosion hydrique et éolienne ⇒ Coût élevé de l'irrigation/investissement et exploitation ⇒ Prolifération des ennemis de cultures <p>DEMANDES</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ les moyens de conditionnement et de stockage sont insuffisants et inappropriés (problème de concertation) ⇒ Monopole des grossistes ⇒ Fluctuations considérables des prix ⇒ Concurrence de la Hollande, du Mali, du Burkina Faso ⇒ Baisse du pouvoir d'achat des populations <p>ECHANGES : manque de</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Enclavement des lieux de production ⇒ Insuffisance d'organisation professionnelle aux niveaux local et régional ⇒ Coûts et temps de transport élevés et tracasseries administratives <p>Fiscalité lourde</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence de superficie importante : 29.000 ha ⇒ Bonne maîtrise des techniques de production par les paysans ⇒ Existence de l'INRAN pour l'amélioration des variétés ⇒ Intéressement des bailleurs de fonds ⇒ Qualité de l'oignon nigérien ⇒ Existence de marchés porteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Poursuivre les recherches sur l'oignon hivernal ⇒ Appuyer la multiplication des semences par des opérateurs privés ⇒ Créer des Institutions financières rurales ⇒ Chercher à comprendre les modes de consommation, les méthodes et coûts de transformation ⇒ Encourager la fabrication de filets, de sacs et des étiquettes ⇒ Système d'informations commerciales sous-régionales ⇒ Emergence d'organisations professionnelles ⇒ Infrastructures de communication
		OIGNON				

NIGER

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
		<p style="text-align: center;">NIEBE</p>	<p>SYSTEMES DE PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Culture associée dans un système extensif ⇒ Culture pure dans un système intensif <p>SUPERFICIE EN 1994 : 2.966 miles ha</p> <p>PRODUCTION en 1994 : 386.000 T</p> <p>RENDEMENT en 1994 : 129 kg/ha</p> <p>AUTOCONSOMMATION : 15 %</p> <p>ECLIANCES : informalisation des circuits de commercialisation des intrants et du nièbé</p> <p>EXPORTATION : 68,8 %</p> <p>MARCHE INTERIEUR : 16,2 %</p> <p>TRANSFORMATION artisanale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Insuffisance et mauvaise répartition des pluies dans l'espace et dans le temps ⇒ insuffisance et inadéquation des moyens de conservation et de stockage ⇒ Dégénérescence des semences ⇒ Attaques parasitaires et maladies ⇒ Enclavement des lieux de production ⇒ préjugés socio-culturels ⇒ très grande vulnérabilité des graines aux attaques des insectes . ⇒ conservation difficile ⇒ recettes culinaires non vulgarisées ⇒ fortes variations des prix ⇒ sous-équipement des unités économiques ⇒ insuffisance d'organisation professionnelle ⇒ Fiscalité lourde patente élevée ⇒ Manque de moyens financièrement de la commercialisation ⇒ Absence d'unité industrielle de transformation ⇒ Quasi absence de soutien à la transformation du nièbé 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Climat sec et chaud qui s'approprie à la production du nièbé ⇒ Existence de superficies importantes (toute la ande sud du Niger) ⇒ Maîtrise des techniques de production par les agriculteurs ⇒ Existence de marchés porteurs dans la sous-région (Nigeria, Ghana) ⇒ Revenus importants que procure le nièbé 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Créer des Institutions financières ⇒ Développer la culture attelée (intensification) ⇒ Promouvoir la consommation nationale ⇒ Chercher à comprendre les modes de consommation, les méthodes et cods de transformation ⇒ Entreprendre des négociations commerciales avec le Nigeria pour lever l'interdiction d'importation du nièbé (commission mixte) ⇒ Mettre au point et vulgariser des méthodes de conservation et de stockage améliorées

		1.2 Fruits	<p>Systèmes de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Verger familial ⇒ Verger moderne <p>Zones de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Casamance ⇒ Niayes ⇒ Sud-est <p>Production en 1995 : 98.000 t en nette progression</p> <p>Consommation en 1994 : 18 kg/h/an</p> <p>Echanges en 1995 :</p> <p>Importation : 3870 T</p> <p>Transformation (tañh) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Artisanale ⇒ Industrielle (gas) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Difficultés d'accès à la terre ⇒ Coût élevé de l'eau ⇒ Enlèvement <p>⇒ Manque d'infrastructures de froid pour le transport</p>	<p>⇒ Climat favorable</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Marché demandeur ⇒ Possibilités de transport maritime <p>⇒ Résultats de la recherche disponibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Organiser la profession à tous les niveaux ⇒ Faciliter l'accès à la propriété foncière ⇒ Faciliter l'accès au crédit et aux intrants agricoles ⇒ Étendre des surfaces dans les zones à grandes potentialités ⇒ Spécialiser les zones selon leurs vocations <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Valoriser les résultats de la recherche et développer les produits de qualité ⇒ Améliorer la compétitivité ⇒ Créer un service chargé de l'exportation ⇒ Rechercher des marchés régionaux ⇒ Développer des échanges d'informations sur les marchés ⇒ Développer le marketing (marchés régionaux et internationaux) ⇒ Soutenir le crédit à la commercialisation <p>Développer la transformation artisanale et industrielle</p>
--	--	------------	---	--	---	---

SENEGAL

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
			<p>Système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Exploitation extensive <p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Production : 8852 t/an mais offre globale peu maîtrisée <p>Consommation : données pas disponibles</p> <p>Echanges</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Importation : 22870 t/an dont 72 % d'huile de palme ⇒ Exportation : 1955 t/an <p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Artisanale ⇒ Industrielle : peu développée (jus, savons, bougies...) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Déforestation ⇒ Difficultés d'accès à la propriété de terre et à la forêt ⇒ Taxe foncière mal adaptée ⇒ Insuffisance dans l'organisation de la filière ⇒ Rendement des produits ⇒ Ignorance de la qualité nutritionnelle des produits ⇒ Manque d'infrastructures de stockage et de conservation ⇒ Trop forte saisonnalité des produits ⇒ Enclavement des zones de production ⇒ Absence de système de transport adéquats, de conservation et de transformation ⇒ Forte fluctuation de prix ⇒ Inorganisation du circuit de distribution ⇒ Transformation artisanale et industrielle peu développée ⇒ Problème de qualité et ⇒ Forte saisonnalité des produits 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Une spécialisation régionale selon les conditions climatiques ⇒ Existence d'une gamme de produits variés ⇒ Forte demande des industries locales ⇒ Forte demande des ménages ⇒ Changement d'habitudes alimentaires en faveur des produits locaux ⇒ Existence d'un marché local et extérieur demandeur ⇒ Importants acquis de la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Préserver les ressources naturelles (forêts...) ⇒ Créer un cadre juridique pour bonne conservation et gestion des ressources naturelles par les populations riveraines ⇒ Mettre en place des programmes d'information et de sensibilisation des populations en vue de la préservation des ressources ⇒ Mettre en place des programmes d'aménagement comprenant des actions de renforcement du potentiel de production ⇒ Développer la recherche forestière en faveur des essences des produits de cueillette ⇒ Réorganiser le système de taxation forestière des produits de cueillette
		2) PRODUITS FORESTIERS ET DE CUEILLETTE				

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
		<p>2. AVICULTURE</p>	<p>Système d'élevage Il existe deux formes d'aviculture ⇒ L'aviculture familiale traditionnelle ⇒ L'aviculture moderne</p> <p>Cheptel : 16.904.660 sujets dont 13.000.500 de souche locale ; 1.231.118 issus de poussins sélectionnés sénégalais ; 1.673.042 issus de poussins importés</p> <p>Production chair : 10.300 t en 1995 dont 6800 t de poulet de chair ; 3000 t de poulets locaux et 500 t de ponduses réformés</p> <p>Production oeufs : 114 millions en 1994</p> <p>Consommation chair : 1,5 kg/hab</p> <p>Echanges ⇒ Importations en 1995 : 218 t ⇒ Exportations en baisse : de 1994 à 1996 116.596 poussins et 77.760 oeufs à couver dans la sous-région.</p>	<p>Aviculture familiale insuffisance liée au matériel génétique</p> <p>⇒ Maladies aviaires développées</p> <p>⇒ Habitat précaire</p> <p>⇒ Alimentation insuffisante et pas riche</p> <p>Aviculture moderne</p> <p>⇒ Insuffisance de la formation des aviculteurs</p> <p>⇒ Insuffisance de suivi sanitaire</p> <p>⇒ Encadrement et main d'œuvre peu spécialisée</p> <p>⇒ Faiblesse des infrastructures et équipements</p> <p>⇒ Faiblesse des financements</p> <p>⇒ coût élevé de l'alimentation et des produits vétérinaires</p>	<p>Aviculture familiale traditionnelle</p> <p>⇒ Généralisée dans le pays</p> <p>⇒ Utilisation de races rustiques adaptés au milieu</p> <p>Aviculture moderne</p> <p>⇒ Forte demande urbaine en oeufs et viande de volaille</p> <p>⇒ Existence d'une forte marge de progression</p> <p>⇒ Développement de fermes reproducteurs</p>	<p>⇒ Mettre en place des programmes en faveur de la protection sanitaire, de l'amélioration de l'alimentation et de l'habitat du cheptel</p> <p>⇒ Améliorer le potentiel génétique de la volaille locale</p> <p>⇒ Baisser la protection tarifaire sur les intrants</p> <p>⇒ promouvoir la production, le stockage</p> <p>⇒ Favoriser la création d'unités de production de concentrés minéraux vitaminés (CMV)</p> <p>⇒ Rendre fonctionnel le laboratoire de contrôle de qualité et de pathologie aviaire</p> <p>⇒ Faciliter l'accès au crédit aux aviculteurs</p> <p>⇒ Développer la réalisation de couvoirs, fermes reproducteurs, abattoirs, infrastructures de conservation</p> <p>⇒ Développer la transformation des produits avicoles</p> <p>⇒ Intégrer l'aviculture dans les programmes de recherche</p>

TCHAD

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Céréales ⇒ Oléagineux ⇒ Produits horticoles ⇒ Bétail-viande ⇒ Pêche ⇒ Sous-produits forestiers 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Contribution à la sécurité alimentaire ⇒ Contribution à la balance commerciale ⇒ Création d'emplois ⇒ Effets sur l'environnement ⇒ Potentialité de la filière ⇒ Evolution de la production 	<p>SYSTEMES DE PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Système pastoral tributaire de la pluviométrie (nord) : Productivité limitée ⇒ Système agro-pastoral. l'élevage constitue une activité d'appoint (sud) <p>PRODUCTION en 1995 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Cheptel ⇒ Bovins : 4,7 millions ⇒ Ovins/caprins : 6,0 millions ⇒ Camelins : 0,6 millions ⇒ Viande : 15.560 t ⇒ viande bovine : 12.658 t ⇒ viande ovine : 1419 t <p>BETAIL/VIANDE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Aléas climatiques ⇒ maladies animales ⇒ Manque d'organisation des professionnels ⇒ Coûts élevés des intrants ⇒ Absence de crédit et faiblesse de l'encadrement ⇒ Manque de pâturage à certaines périodes de l'année et insuffisance d'eau ⇒ Longs déplacements réduisant la performance des animaux <p>⇒ Activités informelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Baisse du pouvoir d'achat des consommateurs (consommation de poisson séché moins cher) <p>⇒ Concurrence viande CEE</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Coûts de transport élevés ⇒ Surtaxation et formalités administratives compliquées. <p>⇒ Abattages clandestins</p> <p>⇒ Problèmes d'hygiène</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Importantes ressources fourragères (en saison des pluies) ⇒ Etat sanitaire relativement satisfaisant grâce aux efforts de vaccination payante (fonds de développement de l'élevage) <p>⇒ Débouchés extérieurs ouverts (Nigeria)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Créer des points d'eau et aménager des parcours ⇒ Assurer une meilleure couverture sanitaire <p>ECHANGES</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Alléger les taxes à l'exportation ⇒ Simplifier les formalités administratives ⇒ Suppression des prélèvements illicites ⇒ Assurer la formation et l'organisation des professionnels ⇒ Créer un système d'information sur les marchés extérieurs ⇒ Supprimer l'emploi des mercenaires comme base d'impartialité <p>⇒ Mettre en place un projet pilote de transformation de la viande séchée</p>

TCHAD

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
		CEREALES	<p>SYSTEMES DE PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Système saharien dans les oasis par irrigation ⇒ Système sahélien avec 300 à 500 mm ⇒ Système soudanien avec environ 900 mm <p>SUPERFICIE EN 1995 : 1.287.015 ha dont 41.188 en riz.</p> <p>PRODUCTION en 1995 : 117,7 millions t dont mil. 78 %, sorgho 78,5 %, riz 8 %, maïs 13 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Production très variable selon les années <p>COÛT DE PRODUCTION : cas de la ferme semencière de Dohi : mil : 32.070 FCEA/ha ; sorgho : 32.070 FCEA/ha ; riz : 164.530 FCEA/ha</p> <p>CONSUMMATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ autoconsommation : 60 à 70 % ⇒ Consommation tri-ann : 117,3 kg <p>ECHANGES : marchés dispersés ; circuits de distribution complexes ; coûts de commercialisation élevés</p> <p>TRANSFORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Manuelle ⇒ Rizerie ⇒ Décortiqueuses à riz ⇒ Moulin à mil 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Aléas climatiques ⇒ Baisse de la fertilité des sols ⇒ Faible niveau d'encadrement ⇒ Faible utilisation des intrants ⇒ Coûts élevés des intrants ⇒ Enclavement ⇒ Problèmes fonciers ⇒ Coûts de transport élevés ⇒ Insuffisance du crédit ⇒ Réticences aux innovations techniques <p>⇒ Activités informelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Facilités d'échange avec l'extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Lutter contre les feux de brousse ⇒ Renforcer les systèmes de formation, de vulgarisation et de crédit ⇒ Appui aux services d'information ⇒ Améliorer les sites des marchés ⇒ Améliorer les télécommunications ⇒ Réhabiliter et entretenir les pistes et les routes et construire la voie ferrée Moundou-Ngaoundéré ⇒ Promouvoir la transformation

ANNEXE N°4

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES FILIERES RETENUES
AU NIVEAU REGIONAL**

BURKINA FASO, CAP-VERT, GUINEE-BISSAU, MALI, MAURITANIE, NIGER, TCHAD

Filières inventoriées	Critères de choix des filières portueuses	Filières portueuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
Bétail/Viande Céréales Fruits et légumes Pêche	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Contribution au PIB ⇒ Contribution à la sécurité alimentaire ⇒ Importance des personnes impliquées (taux d'occupation) dans la filière et potentialités. ⇒ Contribution à l'équilibre de la balance commerciale ⇒ Possibilité d'échange sous-régional ou international ⇒ Capacité de la filière à répondre à une demande sous-régionale soutenue 	<p>BETAIL/ VIANDE</p>	<p>SYSTEME DE PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Système pastoral ⇒ Système agro-pastoral ⇒ Système semi-intensif (péri-urbain) <p>Effectifs : Bovins, petits ruminants, camélins Production de viande : 665,900 T.</p> <p>CONSOMMATION</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> Burkina 9 kg/ht/an Niger 10 kg/ht/an Tchad 11 kg/ht/an Mauritanie 23,2 kg/ht/an Cap-Vert 11,2 kg/ht/an 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Zones écologiques aux potentialités hydriques et fourragères précaires. (faiblesse des points d'eau, surpâturage, faible productivité des pâturages...) ⇒ Pression élevée sur l'espace pastoral. ⇒ Eleveurs peu organisés ⇒ Faibles disponibilité et accessibilité limitées des intrants 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence d'un vaste espace pastoral et agro-pastoral ; ⇒ Existence d'une longue tradition de pastoralisme dans la zone sahélienne ; ⇒ Effectifs très importants de bovins et petits ruminants (cf. tableau n° 7) ; 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Promouvoir l'embouche ; ⇒ Multiplier les points d'eau en rapport avec les ressources fourragères ; ⇒ Favoriser la valorisation des sous-produits agro-industriels et faciliter l'accès aux intrants ; ⇒ Spécialiser les zones (reproduction, élevage, réélevage, finition) ;
			<p>ECHANGES</p> <p>Commercialisation libéralisée mais informelle.</p> <p>Exportation vers pays du glose de guinée, l'Afrique centrale et le Maghreb.</p> <p>L'exportation de la viande n'est pas développée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Infrastructures et équipements inadéquats, insuffisants et vétustes (rames d'embarquement, capacités de transports ferroviaires, installations frigorifiques...) ⇒ Professionnels peu organisés ; ⇒ Difficultés de : ⇒ Système d'information peu développé ; ⇒ Absence de données statistiques fiables relatives sur la compétitivité de la filière, sur les exportations, la consommation, et l'impact des projets et programmes. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Disponible en viande et bœuf pouvant alimenter des flux d'exportation ; ⇒ Amélioration de la compétitivité de la viande locale par rapport à la viande importée ; ⇒ Augmentation des revenus générés par la filière qui peut constituer une incitation pour la relance du secteur ; ⇒ Existence de marchés demandeurs produits animaux (pays côtiers, Maghreb) ; 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Développer, diversifier et promouvoir de nouveaux produits à base de viande. ⇒ Améliorer les infrastructures et équipements destinés à favoriser le développement du commerce ;
			<p>TRANSFORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Abatoirs ⇒ Artisanale 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Technologie inadaptée ; Unités peu nombreuses ; ⇒ Formation insuffisante des acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Possibilité de transformation ; ⇒ Besoins d'appui des opérateurs économiques qui commencent à être exprimés. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Favoriser l'implantation d'unités de transformation des produits.

BURKINA FASO, GAMBIE, GUINEE-BISSAU, MALI, MAURITANIE, TCHAD

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
		<p>CEREALES</p> <p>SYSTEMES DE PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Extensifs (cultures sèches souvent en association) ⇒ Irrigués · périmètres avec maîtrise totale d'eau · maîtrise partielle d'eau · submersion contrôlée · bas-fonds aménagés · zones diffusées non aménagées <p>SUPERFICIE EN 1995</p> <p>PRODUCTION EN 1995</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Production en 1995 : 6,3 millions de tonnes <p>CONSOMMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ La consommation céréalière est de 9,2 millions de tonnes, convertie à 93 % par la production disponible <p>ECHANGES</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Commercialisation libéralisée mais informelle. ⇒ Importance croissante des banques céréalières. ⇒ Import-export de mil vers les marchés frontaliers ⇒ Importation massive du riz asiatique. <p>TRANSFORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> · Rizeries, minoteries, mûseries · unités industrielles · artisanale 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La baisse de la pluviométrie et l'épuisement des sols ; ⇒ Le coût élevé des intrants, du matériel agricole et l'absence de circuits d'approvisionnement appropriés ; ⇒ Le coût élevé des aménagements hydro-agricoles ; ⇒ L'enclavement des zones de production et le coût élevé des transports ; ⇒ Le dépréciement trop rapide et la faible performance de l'encadrement ; ⇒ Le crédit agricole peu adapté ; 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les grandes potentialités en terres cultivables encore non exploitées ; ⇒ L'expansion du marché national et sous-régional ; ⇒ L'existence d'un marché international. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Faciliter l'accès aux intrants ; ⇒ Réhabiliter les aménagements hydro-agricoles ; ⇒ Encourager la petite irrigation ; ⇒ Encourager la production de semences améliorées par les paysans dans le cadre de programmes semenciers pour les cultures sèches ; ⇒ Encourager la traction animale ; ⇒ Améliorer les infrastructures et équipements destinés à favoriser le développement du commerce ; ⇒ Appuyer le développement, la diversification et la promotion de nouveaux produits transformés à base de céréales. 	

BURKINA FASO, GUINEE-BISSAU, NIGER, SENEGAL + Gambie

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
			<p>SYSTEMES DE PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▢ Systèmes d'irrigation extensif ▢ Systèmes intensifs <p>PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▢ Burkina Faso : 50.000 T de légumes en 1994 ; Sénégal : 15.000 T de légumes en 1995 ; Niger : 2.000 T de fruits en 1994 ; Sénégal : 110.000 T de fruits en 1995. <p>CONSOMMATION</p> <p>Il existe des produits essentiellement auto-consommés.</p> <p>ECHANGES</p> <p>Trois groupes de produits en fonction des marchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▢ intérieur ▢ sous-régional ▢ international <p>TRANSFORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▢ industrielle (jus) ▢ artisanale 	<p>▢ Faible valorisation des résultats de la recherche ;</p> <p>▢ Faible qualité de l'encadrement ;</p> <p>▢ Faible niveau de technicité des producteurs ;</p> <p>▢ Faible niveau des investissements ;</p> <p>▢ Difficultés d'accès à l'eau et à la terre ;</p> <p>▢ Coûts élevés des aménagements et intrants ;</p> <p>▢ Enlèvement des zones de production dû à l'insuffisance des infrastructures routières ;</p> <p>▢ Incapacité des producteurs à étaler la production et leurs ventes pour satisfaire la demande de produits sur toute l'année ;</p> <p>▢ Caractère hautement périssable ;</p> <p>▢ Insuffisance des infrastructures de stockage et de conservation à tous les niveaux pour alimenter et réguler le marché des fruits et légumes ;</p> <p>▢ Faiblesse des systèmes d'information sur la production, les marchés et les prix ;</p> <p>▢ Mauvaise planification des productions par rapport aux besoins des marchés ;</p> <p>▢ Coût élevé du fret aérien et de l'emballage/conditionnement ;</p> <p>▢ Insuffisance des capacités offertes par les compagnies ;</p> <p>▢ Absence de normes d'un système efficace de contrôle de qualité ;</p> <p>▢ Absence d'une politique de promotion des produits.</p> <p>▢ Insuffisance des unités de valorisation et de transformation des produits ;</p>	<p>▢ Potentiel élevé de terres non exploitées ;</p> <p>▢ Existence de variétés adaptées aux conditions pédo-climatiques et différentes ;</p> <p>▢ Résultats de la recherche disponibles.</p> <p>▢ Demande extérieure importante non satisfaite ;</p> <p>▢ intérieure et (sous-régionale)</p>	<p>▢ Encourager la petite irrigation ;</p> <p>▢ Faciliter l'accès aux intrants ;</p> <p>▢ Encourager la spécialisation des zones ;</p> <p>▢ Prospecter le marché européen en vue d'une complémentarité entre pays membres du CILSS et consulter des groupements pour le fret aérien ;</p> <p>▢ Définir et harmoniser les normes et renforcer le contrôle de qualité.</p> <p>▢ Améliorer les infrastructures et équipements destinés à favoriser le développement du commerce ;</p> <p>▢ Appuyer le développement, la diversification et la promotion de produits transformés à base de fruits et légumes.</p>

CAP-VERT, MAURITANIE + Gambia

Filières inventoriées	Critères de choix des filières porteuses	Filières porteuses retenues	Caractéristiques des filières retenues	Principales contraintes des filières retenues	Potentialités des filières retenues	Mesures d'amélioration proposées
		PECHE	<p>SYSTEME DE PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ - Pêche industrielle ⇒ - Pêche artisanale · moderne · traditionnelle <p>PRODUCTION EN 1992</p> <ul style="list-style-type: none"> · Mauritanie, Cap-Vert : 493.502 tonnes · dont Cap-Vert : 10.800 tonnes <p>CONSOMMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mauritanie 8 kg/h/an ⇒ Cap-Vert <p>ECHANGES</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Exportation essentiellement vers l'Europe, le Nigéria, la Côte-d'Ivoire ⇒ 97 % de la production de la Mauritanie est exportée, 42 % de la production du Cap-Vert <p>TRANSFORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Artisanale 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La vétusté de l'armement; ⇒ Le coût élevé des facteurs (énergie, transport,) et des équipements ; ⇒ Le manque d'infrastructures de base (aires de débarquement, entrepôts frigorifiques..) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'importance des ressources halieutiques ; 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Améliorer le traitement au sol ;
			<p>Le faible niveau de transformation et de diversification des produits :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les difficultés de stockage et de conservation des produits ; ⇒ La faiblesse de la qualité des produits par rapport aux normes; ⇒ L'insuffisance du circuit de commercialisation ; 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les possibilités pour les pays concernés de répondre à une demande sous-régionale ; ⇒ L'existence de marchés sous-régional et international en expansion ; ⇒ La compétitivité des produits de la pêche. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Améliorer les infrastructures et équipements destinés à favoriser le développement du commerce ; ⇒ Définir et harmoniser les normes et renforcer le contrôle de qualité ;
						<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Appuyer le développement, la promotion de nouveaux produits transformés à base de produits de la pêche.

ANNEXE N°5

**DONNEES SUR LA PRODUCTION
AGRICOLE**

5.1. - CONTRIBUTIONS ECONOMIQUES DU SECTEUR AGRICOLE

PAYS	BURKINA	CAP-VERT	GAMBIE	GUINEE-BISSAU	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD
	1992	1992	1994/95		1994	1992	1993	1994	1995
PIB EN MILLIARDS FCFA		*	**			***			
Total	817	10.2	550	ND	973.7	1000	651	2155	ND
Agricole	252	-	113	ND	391.7	299	244	431.6	ND
Primaire en %	31	9.7	21	50	40	29	38	20	ND
dont Agriculture (%)	17	6.9	14	ND	22	3	22	9.3	47
Eleavage (%)	8	1.3	5	ND	11	20	12	7	11
Forêt (%)	6	-	0.6	-	6	-	4	0.8	-
Pêche (%)		1.5	1.7	ND	1	6	-	2.9	-

* - Milliards Escudos

** - Millions Dalasi

*** - Milliards Oughiya

Source : Synthèse des Etudes nationales sur les Systèmes de Production et de transformation de l'agriculture au Sahel - CILSS/PMSA/PRORES, Mars 1997

Annexe N° 52

5.2. - PRODUCTIONS ANIMALES (1992-1995)

	BURKINA	CAP-VERT	GAMBIE	GUINEE-BISSAU	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD
	1995	1995	1995	1993	1995	1992	1995	1994	1995
Bovins (1000 Têtes)	4.345	21	305	410	5.707	1.200	1.987	2.760	4.700
Ovins-Caprins (1000 Têtes)	13.310	108	369	465	13.150	8.500	9.629	7.034	6.000
Camélin (1000 Têtes)	-	-	-	-	-	1.050	380	5	258
Porcins (1000 Têtes)	-	68	14	67	-	-	-	161	18
Viande (abattoir C et Abats en 1000 Têtes)	94.3	4.2	-	-	148	67.3	67.9	-	283.7

Source : - Etudes nationales filières - CILSS/PRORES, Mars 1996.

- Systèmes de production et transformation de l'agriculture au Sahel : synthèses des études nationales - CILSS/PMSA/PRORES, Mars 1997

5.3. - PRODUCTIONS CERALIÈRES

PAYS	BURKINA	CAP-VERT	GAMBIE	GUINEE-BISSAU	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD
	1995	1995	1995	1995	1994	1992	1994	1995	1995
- Production (1000 t)	2.492	8,9	89	197	2.457	157	2.403	789	907
- Production disponible (1000 t)	2.100	8	80	125	1.981	111	2.042	614	921
- Consommation (1000 t)	2.241	79	194	170	1.840	461	2.066	1.306	841
- Excédent/Déficit	(-141)	(-71)	(-113)	(-45)	141	(-320)	(-24)	(-692)	80
- Taux de suffisance en céréales (%)	93	10	41	73	108	30	98	47	109

Source : Synthèse Etudes nationales sur les systèmes de production et de transformation - CILSS/PMSA/PROES, Mars 1997

5.4. - IMPORTANCE RELATIVE DES PRODUCTIONS

LIBELLE	PAYS	BURKINA	CAP-VERT	GAMBIE	GUINEE-BISSAU	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TOTAUX
	- Surface totale (1000 km2)		274	4	10	36	1.240	1.036	1.267	197	1.284
- Surface agricole utile (1000 ha)		8.900	42	590	1.260	26.770	-	15.000	3.800	39.000	95.362
% SAU/surface totale		32	10	57	35	22	-	12	19	30	
- Superficie cultivée (1000 ha)		3.500	42	180	160	3.730	228	10.141	2.400	2.000	22.381
% cultivée/cultivable		39	100	30	13	14	-	50	83	3	
- Superficie irrigable (1000 ha)		160	3	95	305	2.000	137	270	400	5.600	8.970
- Superficie irriguée (1000 ha)		21	3	24	29	293	34	77	140	113	734
% surface irriguée/surface irrigable		13	100	25	9	15	25	28	35	2	
% surface irriguée/surf. cult. totale		0,6	7	13	17	8	15	1	6	6	
% surfaces cultivées en											
- céréales		88	74	53	85	80,6	68	69	52	83	
- légumineuses (niébé, voandzou)		-	-	-	-	2	-	30	-	-	
- arachide		-	-	44	10	6,8	-	13	-	18,2	
- fruits et légumes		0,4	-	-	-	0,3	2,8	0,06	0,3	-	

Source : Synthèse Etudes nationales sur les systèmes de production et de transformation - CILSS/PMSA/PROES, Mars 1997